

BÂTIMENT DURABLE

Baromètre trimestriel

- Rhône-Alpes -

La performance énergétique défie la conjoncture

Qu'il s'agisse du neuf ou de la rénovation, la performance énergétique continue de progresser. La plupart des indicateurs de ce tableau de bord en attestent. Reste à entretenir cette dynamique.

En dépit d'une conjoncture plutôt morose pour l'économie française et de perspectives de court et moyen termes relativement ternes dans le secteur du BTP, la plupart des indicateurs permettant de situer le comportement de Rhône-Alpes en matière de performance énergétique des bâtiments sont à dominante favorable.

Demandes de labellisations BBC : +41% dans le collectif

En effet, fin 2012, le constat qui émane du tableau de bord régional est porteur : la construction neuve poursuit sa marche en avant en termes de qualité environnementale, en particulier la réalisation de logements collectifs. Certes, en valeur absolue, le nombre de demandes de labellisation sur 2012 a baissé d'environ 200 unités par rapport à 2011, mais rapporté à la baisse d'activité du secteur, donc en valeur relative, il n'a cessé de croître durant l'année.

Cette progression est même plus particulièrement énergique en Rhône-Alpes (au 2ème rang des régions françaises) : au cours du second semestre 2012, 63% des mises en chantier ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC, contre 57% pour l'ensemble de la France. Il faut toutefois noter que la région n'atteint pas encore les objectifs de la RT 2012 (100%).

Comparé au trimestre précédent, le 4ème trimestre 2012 affiche même une nette progression des demandes de labellisation BBC : +36 %, plus marquée dans le collectif (+41%).

Au niveau des locaux tertiaires, les statistiques révèlent aussi une tendance haussière, avec une progression du nombre des opérations qui font l'objet d'une demande de labellisation. Cela étant dit, le nombre de projets concernés ne dépasse pas 100 en Rhône-Alpes

Plus de 10 000 logements sociaux rénovés

Dans le secteur de la rénovation énergétique, les indicateurs traduisent également une réelle dynamique.

Les demandes de labellisation « BBC rénovation » continuent de progresser (certes un peu moins vite que précédemment, mais le trend reste positif, plaçant Rhône-Alpes en 3ème position des régions françaises en la matière).

Cet élan se retrouve au niveau des dispositifs d'aides à l'amélioration de la performance énergétique de l'existant avec : 1) le nombre de logements rénovés via le dispositif « Habiter mieux » de l'ANAH en progression de 39% entre fin août 2012 et fin novembre 2012 ; 2) le nombre d'éco-PLS en augmentation de 9% entre fin août 2012 et fin décembre 2012 (en passant le cap des 10 000 logements sociaux rénovés).

Pour autant, même s'il est désormais bien engagé avec plusieurs dizaines de milliers de logements rénovés - notamment les maisons individuelles, puisqu'une enquête de la CERA révèle que 51% des propriétaires de maison ont réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis deux ans en Rhône-Alpes -, le chantier de la rénovation énergétique n'en est encore qu'à ses débuts... au regard du nombre de logements existants en Rhône-Alpes, soit 3,3 millions, dont une grande partie est loin des performances attendues !

En attendant la loi sur le logement et l'urbanisme

Un immense marché, donc, qu'une partie des entreprises régionales de Bâtiment ont déjà investi et que d'autres s'approprient à conquérir. A preuve la hausse du nombre de nouvelles certifications Qualibat : +8 % en un an (T3 2011 / T3 2012), du nombre de qualification Qualit'ENR : +5 % en un trimestre (T3 2012 / T4 2012).

Un immense marché, que certains indicateurs permettent d'ailleurs de mieux cerner. En effet, l'enquête de la CERA (cf. supra) indique que l'isolation des fenêtres, le changement de l'équipement de chauffage et l'isolation des toitures constituent le trio de tête des travaux de rénovation énergétique réalisés en maison individuelle. Autre indication donnée par PAC & Clim'info : le marché des pompes à chaleur, air/air comme air/eau est en baisse. De son côté, le parc photovoltaïque régional continue sa progression, mais ralentit son développement... en attendant les effets des récentes mesures prises par le gouvernement pour relancer la filière.

Ainsi, alors que le pessimisme gagne les rangs des acteurs du secteur de la construction, la performance énergétique poursuit son avancée. Une tendance que la loi sur le logement et l'urbanisme, présentée en juin prochain, devrait s'efforcer de confirmer, voire d'amplifier.

Jacques CHANUT
Président de la Cellule Economique Rhône-Alpes

Baromètre trimestriel - Bâtiment Durable – Février 2013

Mise en perspective

I. Progression de la qualité environnementale des nouveaux bâtiments en Rhône-Alpes

- 1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?*
- 2. Comment progresse la labellisation des locaux ?*

II. Rythme de rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes

- 1. Etat des lieux énergétique du parc de logements*
- 2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?*
- 3. Zoom sur la rénovation des logements individuels en Rhône-Alpes*

III. Adaptation des professionnels du Bâtiment en Rhône-Alpes

- 1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?*
- 2. Quels sont les dispositifs de formation des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'ouvrage ?*
- 3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises du Bâtiment ?*
- 4. Quels sont les signes d'adaptation de la maîtrise d'œuvre ?*
- 5. Matériaux et équipements : quelle évolution ?*

IV. Dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes

- 1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque ?*
- 2. Comment progresse le marché du solaire thermique ?*
- 3. Comment progressent les autres marchés des énergies renouvelables ?*

V. Baromètres départementaux

Lexique

Baisse des mises en chantier en 2012 mais un poids des demandes de labellisation toujours plus important

La fin de l'année 2012 marque la charnière entre la fin du label BBC et le début de la RT 2012 avec le label BBC+. Considérant le nombre de demandes de labellisation BBC de logement, l'année a été moins bien orientée qu'en 2011 avec une moyenne de 6 100 demandes par trimestre pour 6 400 en 2011. Rapportées aux mises en chantier, le poids de nouveaux bâtiments en demande du label BBC n'a cependant pas cessé d'augmenter en 2012. Au cours du 2nd semestre 2012, 3 nouveaux logements sur 5 ont fait l'objet d'une demande. A noter que cette dynamique est portée par les logements collectifs.

Progression constante mais faible nombre des demandes de labellisation des locaux

A la fin de l'année 2012, on dénombre 94 nouveaux locaux tertiaires labellisés BBC en Rhône-Alpes pour 73 à fin 2011. La diffusion du label sur cette cible est encore peu significative. La dynamique a été relativement stable d'un trimestre à l'autre cette année.

Quelle est la dynamique de labellisation de logements en Rhône-Alpes ?

		T3 2012	T4 2012	Evolution	
Total Logements	Demandes BBC	5 714	7 785	↗	+ 36%
	Labellisations BBC	3 178	4 185	↗	+ 32%
Logements individuels	Demandes BBC	576	525	↘	- 9%
	Labellisations BBC	442	372	↘	- 16%
Logements collectifs	Demandes BBC	5 138	7 260	↗	+ 41%
	Labellisations BBC	2 736	3 813	↗	+ 39%

En savoir plus ... page 9

Comment progresse la labellisation de locaux en Rhône-Alpes ?

		Bilan au 1er oct. 2012	Bilan au 31 dec. 2012	Evolution	
Total Locaux tertiaires	Demandes BBC cumul (opérations)	88	94	↗	+6 opé.
	Demandes BBC cumul (surfaces SHON)	475 969 m ²	491 815 m ²	↗	+15 846 m ²
		Bilan fin T3 2012	Bilan fin T4 2012	Evolution	
Total Locaux tertiaires	Demandes NF HQE (opérations CERTIVEA)	148	155	↗	+7 opé.

En savoir plus ... page 19

Des demandes de labellisation BBC rénovation encore faibles en Rhône-Alpes qui ralentissent en fin d'année 2012

En 2012, 2 000 logements supplémentaires ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC, portant à 5 128 le nombre total de demande depuis début 2010. La dynamique s'est ralentie en fin d'année avec une progression de seulement +4% au 4^{ème} trimestre (contre +25% et +17% aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, respectivement).

Confirmation de la reprise des éco-prêts

Le nombre d'éco-prêts à taux zéro (éco-PTZ) accordés en Rhône-Alpes a progressé de 12% au 3^{ème} trimestre 2012 : pour 1 000 logements éligibles, le nombre d'éco-PTZ accordés s'élève à 19,2 dans le logement individuel et à 2,5 dans le logement collectif.

Du côté de l'éco-prêt pour le logement social (éco-PLS), dispositif reconduit en décembre 2011, une progression de 9% a été enregistrée entre fin août 2012 et fin décembre 2012. Depuis la mise en place du dispositif, 10 789 éco-prêts pour logement social ont ainsi été accordés.

Poursuite du dispositif Habiter Mieux de l'ANAH

Au 30 novembre 2012, 1 125 logements ont été rénovés en Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif de l'ANAH, en progression de 39% par rapport au 31 août.

Comment progresse la rénovation énergétique des logements en Rhône-Alpes ?

		Bilan au 1er oct. 2012	Bilan au 31 dec. 2012	Evolution		
Total Logements	Demandes BBC rénovation	4 909	5 128	➔	+ 4%	
	Labellisations BBC rénov.	445	614	➔	+ 38%	
			T2 2012	T3 2012	Evolution	
	Nombre d'éco-PTZ	789	884	➔	+ 12%	
	Densité d'éco-PTZ	9,6	10,1	➔	+ 5%	
	- sur l'individuel	18,4	19,2	➔	+ 4%	
	- sur le collectif	2,4	2,5	➔	+ 5%	
			Fin Août 2012	Fin Novembre 2012	Evolution	
	"Habiter mieux": Nombre de logements rénovés	810	1 125	➔	+ 39%	
	Log. sociaux			Bilan à fin août 2012	Bilan à fin décembre 2012	Evolution
Nombre d'éco-PLS		9 876	10 789	➔	+ 9%	

En savoir plus ... page 24

Evolution contrastée de la formation et des qualifications

Sur l'ensemble de l'année 2012, le nombre de stagiaires formés aux économies d'énergie (FEE Bat), s'est replié de 28% par rapport à l'année précédente. Au cours du 2ème semestre 2012, aucune nouvelle session de formation à la conception de bâtiments à basse consommation (COBBAC) n'a eu lieu. En revanche, sur cette période, 15 stagiaires ont été formés à REBBAC (rénovation).

Au 4^{ème} trimestre 2012, des progressions des qualifications sont observées tant du côté des éco-artisans (+7%) que des qualifications Qualit'ENR (+5%).

Repli des pompes à chaleur

Sur les 8 premiers mois de 2012, le nombre de pompes à chaleur vendues a reculé de 13% pour les Air/Air et de 2% pour les Air/Eau, par rapport à la même période en 2011. Un repli de 3% a été observé pour les ventes de systèmes DRV. Seules les ventes de centrales de traitement de l'air tirent leur épingle du jeu (+2%).

Les formations Bâtiment en lien avec le Grenelle en Rhône-Alpes

	fin T4 2010 - fin T4 2011	fin T4 2011- fin T4 2012	Evolution	
Stagiaires FEE Bat	1 139	824		-28%
	S1 2012	S2 2012	Evolution	
Stagiaires COBBAC (cumul)	128	128		=
Stagiaires REBBAC (cumul)	82	97		+ 18%

En savoir plus ... page 37

Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment en Rhône-Alpes ?

	3 trim. 2011	3 trim. 2012	Evolution	
Certifications Qualibat*	3 525	3 501		- 1%
dt nouvelles certifications	172	185		+ 8%
<i>* enregistrement ou renouvellement</i>	Nb qualifications enregistrées à la fin du T3 2012	Nb qualifications enregistrées à la fin du T4 2012	Evolution	
Qualifications Qualit' ENR	1 454	1 521		+ 5%
	Bilan au T3 2012	Bilan au T4 2012	Evolution	
Pros de la performance énergétique (cumul)	101	102		+ 1%
Eco-artisans (cumul)	236	252		+ 7%

En savoir plus ... page 40

Matériaux et équipements : quelle évolution en France ?

	Janvier-Août 2011	Janvier-Août 2012	Evolution Jan-Août 2012 / Jan- Août 2011	
Systèmes DRV (climatiseur petit tertiaire et commercial)	10 425	10 115		- 3%
Centrales traitement de l'air (gd tertiaire, hospitalier, industrie)	6 498	6 639		+ 2%
Pompes à chaleur - Air/Air	273 178	238 208		- 13%
Pompes à chaleur - Air/Eau	30 139	29 418		- 2%

Les données correspondent aux unités vendues.

En savoir plus ... page 45

Nouvelle progression de la puissance photovoltaïque raccordée en Rhône-Alpes

Le développement du parc photovoltaïque ralentit en Rhône-Alpes (+3% au 3^{ème} trimestre 2012, contre +11% au trimestre précédent), la puissance raccordée cumulée s'élevant à 251 MW fin septembre 2012. Si les installations de puissance supérieure à 3kW progressent de 4%, le nombre de petites installations, de puissance inférieure, reste quasiment stable (+1% seulement). A noter qu'en janvier 2013, le gouvernement a décidé de doubler les volumes cibles pour le photovoltaïque (1000 mégawatts/an) comparé aux mesures prises suite au Grenelle de l'environnement par le précédent Gouvernement (500 mégawatts/an).

Dynamique des marchés des énergies renouvelables

	Bilan fin T2 2012	Bilan fin T3 2012*	Evolution	
Puissance photovoltaïque raccordée (cumul)	244 MW	251 MW	↗	+ 3%
- dont installations de puissance < ou = 3kW	87 MW	88 MW	→	+ 1%
- dont installations de puissance > 3kW	156 MW	163 MW	↗	+ 4%

* données provisoires

	Surface installée en 2011
Solaire thermique	226 744 m ²

	Nombre d'installations
Chaufferies bois collectives en 2011	1 249
Chaudières bois individuelles en 2010	4 074

En savoir plus ... page 48

I. Progression de la qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes

64 385 demandes de logements BBC - Situation au 31 dec. 2012

Dont **7 785** nouvelles demandes
au cours du 4ème trimestre 2012

Soit **+36%** par rapport au trimestre précédent

15 574 labellisations BBC accordées - Situation au 31 dec. 2012

Dont **4 185** nouvelles labellisations
au cours du 4ème trimestre 2012

Soit **+32%** par rapport au trimestre précédent

12 845 logements construits au 4ème trimestre 2012

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

➤ Demandes et labellisations BBC de logements en Rhône-Alpes

- 64 385 demandes de labellisation BBC de logements et 15 574 labellisations accordées en Rhône-Alpes depuis la mise en place du label

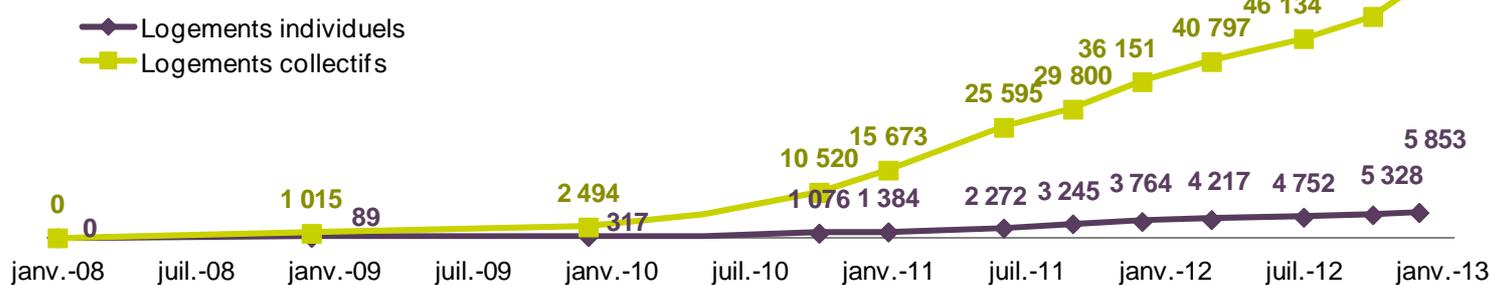
Demandes et labellisations BBC Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Demandes de labellisation BBC	Labellisations BBC accordées
Total	64 385	15 574
- dont logements individuels	5 853	2 402
- dont logements collectifs	58 532	13 172

En cumul depuis la mise en place du label, 64 385 logements neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC et 15 574 d'entre eux ont été labellisés en Rhône-Alpes.

Le label BBC concernant principalement les logements collectifs. Ainsi, les logements individuels ne représentent que 9% des demandes.

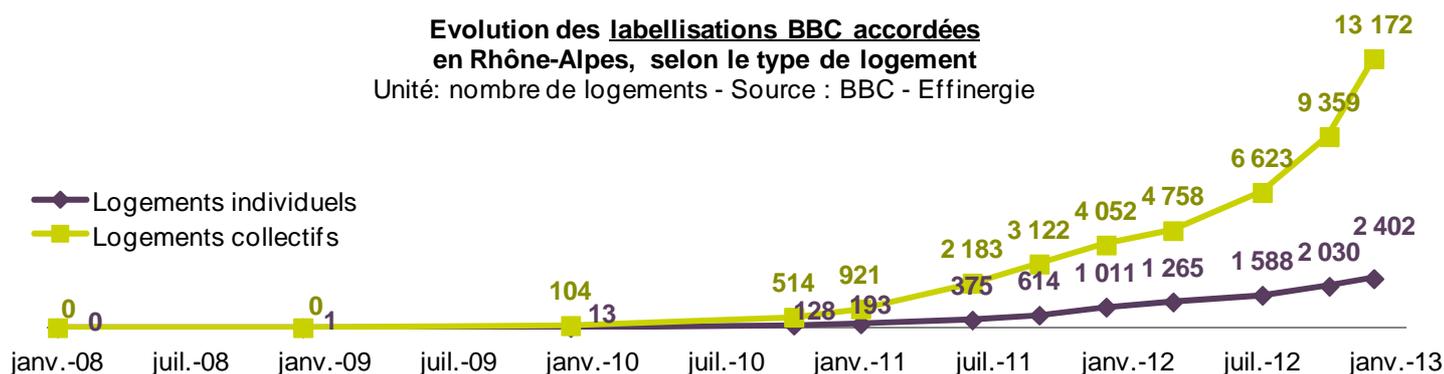
Evolution des demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes, selon le type de logement

Unité: nombre de logements - Source : BBC-Effinergie



Evolution des labellisations BBC accordées en Rhône-Alpes, selon le type de logement

Unité: nombre de logements - Source : BBC - Effinergie



Depuis le 1^{er} janvier 2013, date de mise en application de la RT 2012, la labellisation BBC-Effinergie n'est plus disponible. A l'automne 2012, une concertation a regroupé l'ensemble des acteurs du secteur de la construction pour définir les nouveaux labels liés à la RT 2012. La proposition présentée à la suite de cette concertation prévoit en particulier deux niveaux de label : un niveau « haute performance énergétique » (HPE) et un niveau « très haute performance énergétique » (THPE). Ils prévoient une réduction de la consommation d'énergie primaire (de 10 % pour le premier, et de 20 % pour le second) ainsi que le renforcement de quelques exigences de moyens. Dans un souci de lisibilité, il est également apparu souhaitable de travailler à une convergence entre le label réglementaire THPE présenté par l'administration, et le label Effinergie+, lancé dès janvier 2012 et disponible dans le cadre des certifications délivrées par Cerqual et Cequami .

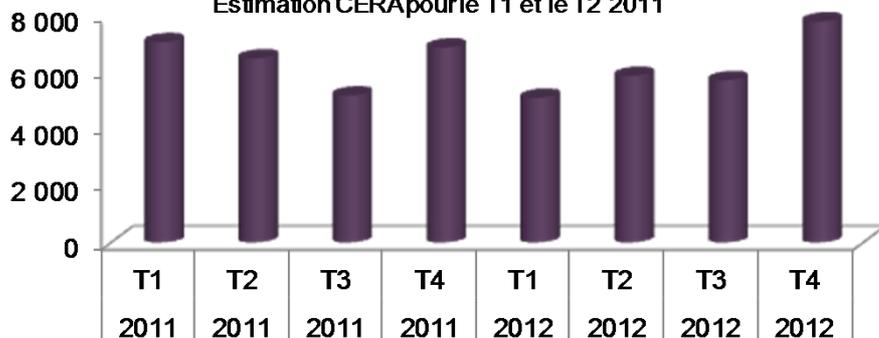
1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

- **Rebond des demandes de labellisation BBC de logements au 4^{ème} trimestre 2012**
7 785 demandes, soit +36% par rapport au trimestre précédent

Nombre de demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source : BBC-Effinergie	T3 2012	T4 2012	Evolution
Total logements Rhône-Alpes	5 714	7 785	+36%
- Logements individuels	576	525	-9%
- Logements collectifs	5 138	7 260	+41%

Evolution des demandes de labellisation BBC de logements

Unité : nombre de logements - Source : BBC-Effinergie
Estimation CERA pour le T1 et le T2 2011



Les demandes de labellisation BBC pour logements neufs progressent de 36% au 4^{ème} trimestre 2012

Après 3 trimestres stables, le nombre de demandes de labellisation BBC connaît un pic au 4^{ème} trimestre. Cette progression est portée par le segment des logements collectifs (+41%) car du côté des logements individuels, on observe un repli de 9%.

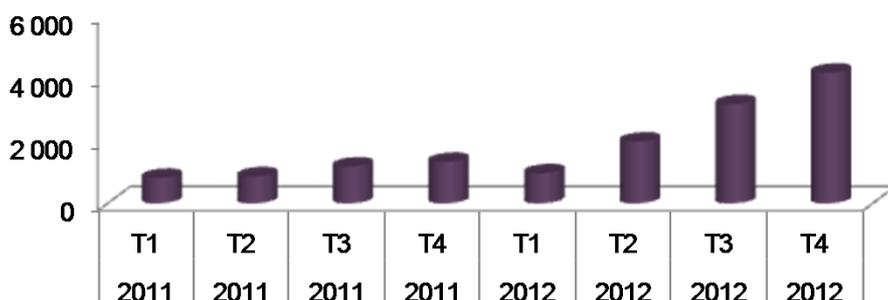
Cette tendance à la hausse en fin d'année avait déjà été observée en 2011. Ce sursaut est d'autant plus important en 2012 car la disparition du label BBC au 1^{er} janvier 2013 et le passage au BBC+ ont pu inciter certains maîtres d'ouvrage à accélérer leur demande de labellisation.

- **Nouvelle progression des labellisations BBC accordées au 4^{ème} trimestre 2012**
4 185 labellisations BBC accordées soit +32% par rapport au trimestre précédent

Nombre de labellisations BBC en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source : BBC-Effinergie	T3 2012	T4 2012	Evolution
Total logements	3 178	4 185	+32%
- Logements individuels	442	372	-16%
- Logements collectifs	2 736	3 813	+39%

Evolution des labellisations BBC de logements

Unité : nombre de logements - Source : BBC-Effinergie
Estimation CERA pour le T1 et le T2 2011



La dynamique des labellisations BBC accordées est constante depuis le début de l'année 2012

Le nombre de labellisations accordées au cours du 4^{ème} trimestre 2012 s'élève à 4 185, en progression de 32% par rapport au trimestre précédent.

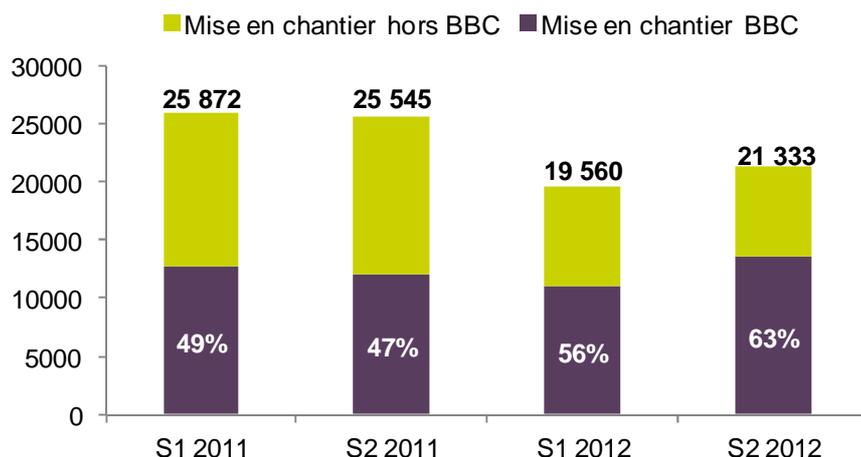
Si les labellisations de logement individuel se replient de 16%, du côté des logements collectifs, à l'inverse, les labellisations s'inscrivent en progression de 39%.

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

- > Au 2nd semestre 2012, en Rhône-Alpes, 63% des mises en chantier ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC

Part des demandes BBC-Effinergie par rapport au nombre de mises en chantier en Rhône-Alpes

Source : BBC-Effinergie - Sitadel2



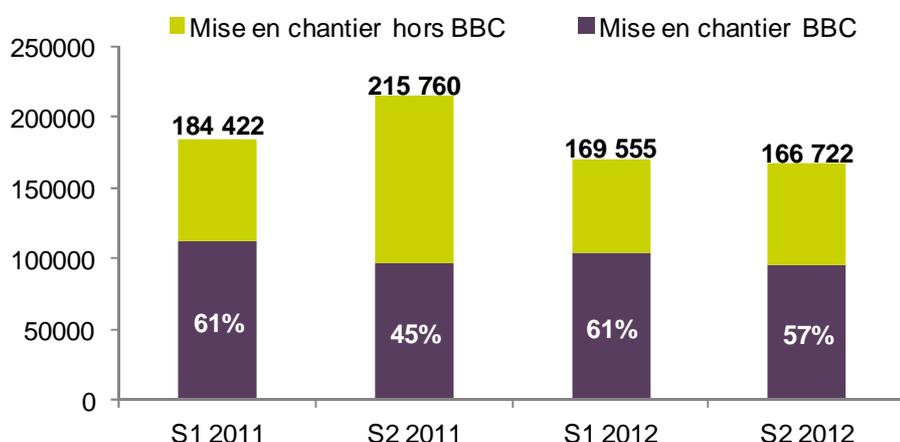
Progression des demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes

Au cours du 2nd semestre 2012, 21 333 mises en chantier ont été enregistrées, en hausse de 9% par rapport au semestre précédent. A noter, l'année 2012 a connu une baisse générale marquée des mises en chantier par rapport à 2011. Une demande de labellisation BBC a été faite pour 63% de ces mises en chantier, contre 56% des mises en chantier enregistrées au semestre précédent.

- > Au 2nd semestre 2012, sur l'ensemble de la France, 57% des mises en chantier ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC

Part des demandes BBC-Effinergie par rapport au nombre de mises en chantier en France

Source : BBC-Effinergie - Sitadel2



Repli des mises en chantier et de la part des demandes de labellisation BBC en France

Sur l'ensemble de la France, 166 722 mises en chantier ont été enregistrées durant le 2nd semestre 2012, soit un repli de 2% par rapport au semestre précédent.

Parallèlement, la part des mises en chantier ayant fait l'objet d'une demande de labellisation BBC s'est repliée de 4 points, passant de 61% au 1^{er} semestre à 57% au 2nd semestre 2012.

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

➤ La région Rhône-Alpes occupe le 2ème rang des régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC de logements

➤ La région représente 12% des demandes de labellisation BBC de logements en France

Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC au 31 dec. 2012 Source: BBC-Effinergie	Demandes de labellisation BBC	Rang RA	Poids RA / France
Total logements	64 385	2	12%
Logements individuels	5 853	5	7%
Logements collectifs	58 532	2	13%

Avec 64 385 demandes de labellisations enregistrées depuis la mise en place du dispositif, la région Rhône-Alpes représente 12% des demandes enregistrées sur l'ensemble de la France. Elle occupe ainsi la deuxième place, derrière l'Ile-de-France, en termes de demandes pour logements collectifs et tous logements confondus. En ce qui concerne les demandes pour logements individuels, Rhône-Alpes arrive en 5^{ème} position, devancée notamment par les Pays de la Loire et la Bretagne.

➤ 41% des demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes sont enregistrées dans le Rhône

Départements	Nombre cumulé de demandes de labellisation BBC de LOGEMENTS au 31 dec. 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	26 437	1	41%
Haute-Savoie	13 492	2	21%
Isère	9 552	3	15%
Ain	5 163	4	8%
Savoie	3 494	5	5%
Loire	3 247	6	5%
Drôme	2 320	7	4%
Ardèche	680	8	1%
Rhône-Alpes	64 385		

26 437 demandes de labellisations ont été enregistrées dans le Rhône depuis la mise en place du dispositif.

Le département occupe ainsi le premier rang dans la région, tant sur le segment des logements individuels que collectifs. La 2^{ème} position est occupée par l'Isère pour les logements individuels et par la Haute-Savoie pour les logements collectifs.

A l'opposé, l'Ardèche ne concentre que 1% des demandes de la région.

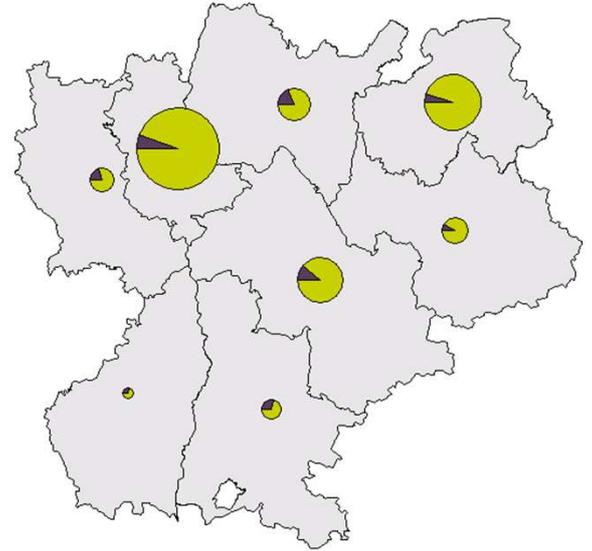
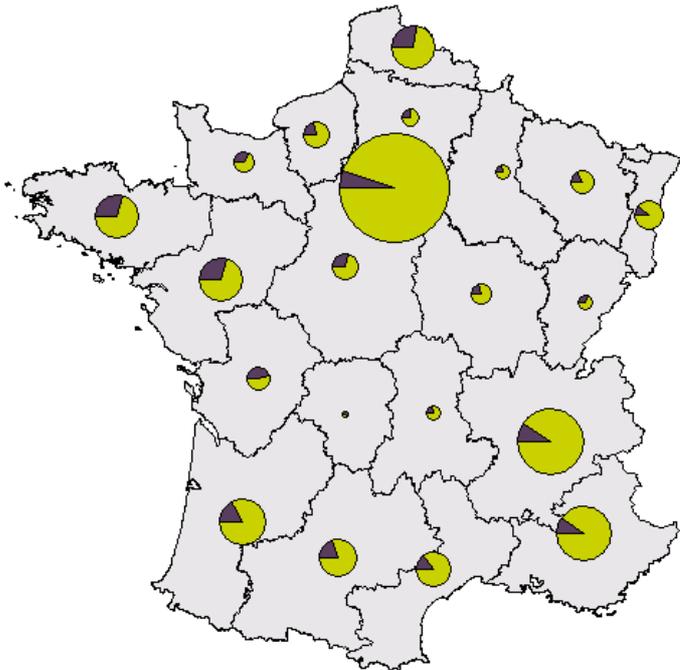
Départements	Nombre cumulé de demandes de labellisation BBC de LOGEMENTS INDIVIDUELS au 31 dec. 2012	Rang	Poids Département / RA	Départements	Nombre cumulé de demandes de labellisation BBC de LOGEMENTS COLLECTIFS au 31 dec. 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	1 409	1	24%	Rhône	25 028	1	43%
Isère	1 010	2	17%	Haute-Savoie	12 872	2	22%
Ain	953	3	16%	Isère	8 542	3	15%
Drôme	694	4	12%	Ain	4 210	4	7%
Loire	674	5	12%	Savoie	3 204	5	5%
Haute-Savoie	620	6	11%	Loire	2 573	6	4%
Savoie	290	7	5%	Drôme	1 626	7	3%
Ardèche	203	8	3%	Ardèche	477	8	1%
Rhône-Alpes	5 853			Rhône-Alpes	58 532		

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

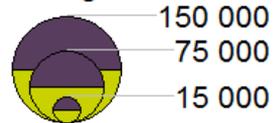
> Les logements collectifs représentent 91% des demandes de labellisation BBC faites en Rhône-Alpes

Cumul des demandes de labellisations de début 2008 au 31 dec. 2012

Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie

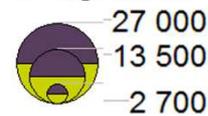


Répartition des demandes de labellisation BBC neuf de logements



■ Logements individuels
■ Logements collectifs

Répartition des demandes de labellisation BBC neuf de logements

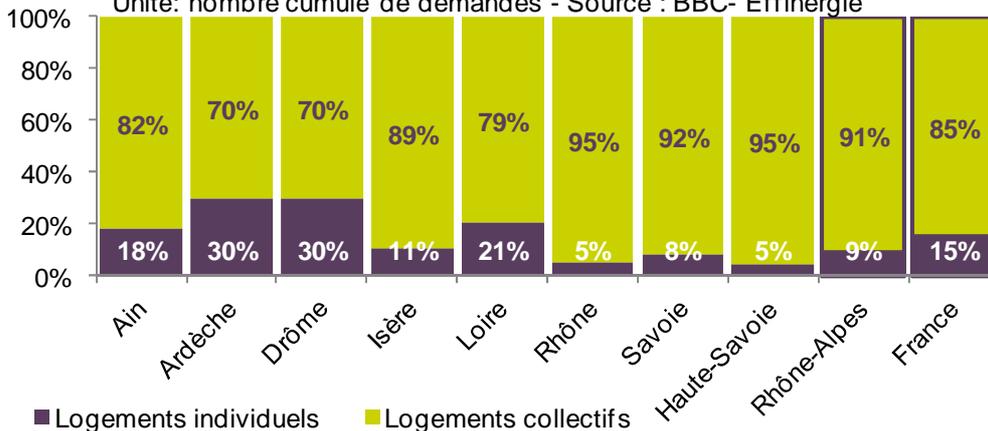


■ Logements individuels
■ Logements collectifs

Sur l'ensemble du territoire français, les logements collectifs représentent 85% des demandes de labellisations BBC neuf. Cette part varie néanmoins selon les régions. Ainsi, elle dépasse les 90% en Île-de-France (95%), en Corse (92%), ou encore en Rhône-Alpes (91%). A l'inverse, dans le Limousin, les demandes de labellisation concernent majoritairement les logements individuels (63%).

Répartition des demandes de labellisation BBC selon le type de logement

Unité: nombre cumulé de demandes - Source : BBC- Effinergie



Les demandes de labellisation BBC concernent très majoritairement les logements collectifs, en Rhône-Alpes comme pour l'ensemble de la France

En Rhône-Alpes, la part des demandes de labellisations BBC pour logements collectifs atteint les 91%, avec des disparités selon les départements.

Ainsi, si les logements collectifs représentent 95% des demandes en Haute-Savoie et dans le Rhône, cette part s'élève à 70% « seulement » en Ardèche et dans la Drôme.

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

➤ La région Rhône-Alpes occupe le 2ème rang des régions françaises en termes de labellisations BBC de logements accordées

➤ La région représente 13% des labellisations BBC de logements accordées en France

Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de labellisations BBC au 31 dec. 2012 Source: BBC-Effinergie	Labellisations BBC accordées	Rang	Poids RA / France
Total logements	15 574	2	13%
- Logements individuels	2 402	3	8%
- Logements collectifs	13 172	2	15%

Depuis la mise en place du dispositif, 15 574 labellisations BBC pour logements neufs ont été accordées en Rhône-Alpes, soit 13% des labellisations accordées sur l'ensemble du territoire.

La région occupe ainsi le 2ème rang en termes de labellisations de logements collectifs, et tous logements confondus, derrière l'Île-de-France. Sur le segment des logements individuels elle est, comme pour les demandes de labellisation, devancée par les Pays de la Loire et la Bretagne.

➤ 40% des labellisations accordées en Rhône-Alpes sont concentrées dans le Rhône

Départements	Nombre cumulé de labellisations BBC de LOGEMENTS au 31 dec. 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	6 244	1	40%
Haute-Savoie	2 944	2	19%
Isère	2 623	3	17%
Ain	1 075	4	7%
Loire	983	5	6%
Savoie	829	6	5%
Drôme	714	7	5%
Ardèche	162	8	1%
Rhône-Alpes	15 574		

Avec 6 244 labellisations accordées depuis la mise en place du dispositif, le Rhône est le premier département de la région en termes de labellisations accordées, quel que soit le type de logement.

Le 2ème rang est occupé par l'Ain pour les logements individuels et par la Haute-Savoie pour les logements collectifs.

Comme en ce qui concerne les demandes de labellisation BBC, l'Ardèche présente le plus faible nombre de labellisations accordées dans la région.

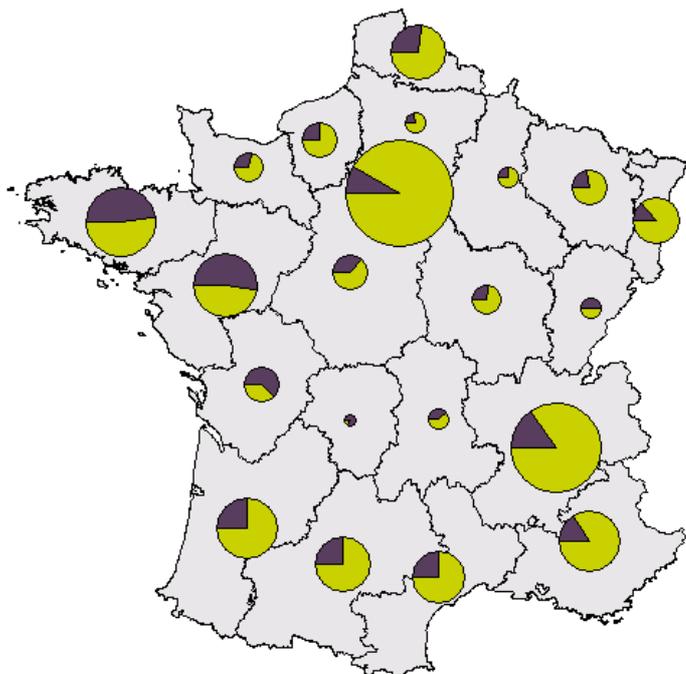
Départements	Nombre cumulé de labellisations BBC de LOGEMENTS INDIVIDUELS au 31 dec. 2012	Rang	Poids Département / RA	Départements	Nombre cumulé de labellisations BBC de LOGEMENTS COLLECTIFS au 31 dec. 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	671	1	28%	Rhône	5 573	1	42%
Ain	397	2	17%	Haute-Savoie	2 732	2	21%
Isère	345	3	14%	Isère	2 278	3	17%
Loire	316	4	13%	Savoie	712	4	5%
Drôme	267	5	11%	Ain	678	5	5%
Haute-Savoie	212	6	9%	Loire	667	6	5%
Savoie	117	7	5%	Drôme	447	7	3%
Ardèche	77	8	3%	Ardèche	85	8	1%
Rhône-Alpes	2 402			Rhône-Alpes	13 172		

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

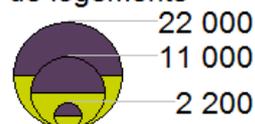
> Les logements collectifs représentent 85% des labellisations BBC accordées en Rhône-Alpes

Cumul des labellisations accordées de début 2008 au 31 dec. 2012

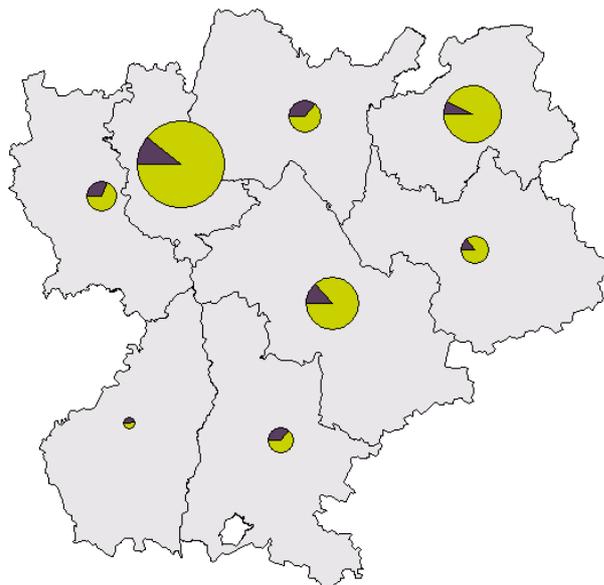
Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



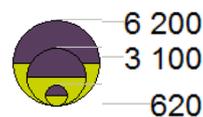
Répartition des labellisations BBC neuf de logements



■ Logements individuels
■ Logements collectifs



Répartition des labellisations BBC neuf de logements

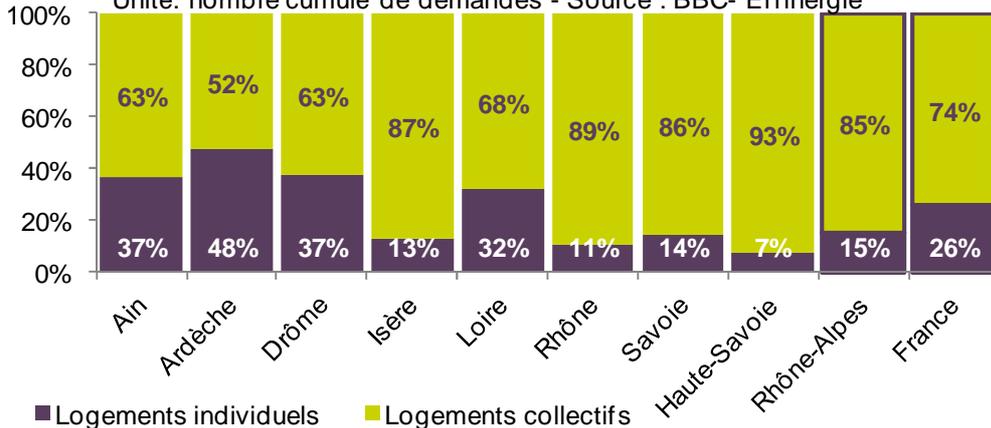


■ Logements individuels
■ Logements collectifs

Près de 3 quarts des labellisations BBC neuf accordées en France concernent des logements collectifs. La part des labellisations pour logement collectif est particulièrement élevée en Île-de-France (91%), en Corse (87%), ou encore en Alsace (86%). A l'inverse, les labellisations BBC sont surtout accordées à des logements individuels dans le Limousin (81%) ou encore dans le Poitou-Charentes (62%).

Répartition des labellisations BBC accordées selon le type de logement

Unité: nombre cumulé de demandes - Source : BBC- Effinergie



En Haute-Savoie, 93% des labellisations BBC accordées concernent des logements collectifs.

La part des logements collectifs dans les labellisations est également importante dans le Rhône (89%) ou l'Isère (87%). A l'inverse, en Ardèche, cette part s'élève à 52% seulement. Rappelons que ce département présente le plus faible nombre de labellisations accordées (162, tous logements confondus).

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

➤ 32 ouvertures de chantier NF HQE Maison Individuelle en Rhône-Alpes en 2012, soit +23% par rapport à 2011

Ouverture de chantier en Rhône-Alpes Source: CEQUAMI	2009	2010	2011	2012	Evolution 2012 / 2011	Part Rhône-Alpes / France
NF	466	671	687	614	-11%	5%
Dont HQE	24	54	26	32	+23%	7%

Le nombre d'ouvertures de chantier NF en 2012 s'élève à 614, en repli de 11% par rapport à l'an passé.

En revanche, 32 ouvertures de chantier NF HQE ont été enregistrées cette année, soit une progression de 23% par rapport à 2011.

➤ 42 maisons individuelles ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique en Rhône-Alpes en 2012, soit -42% par rapport à 2011

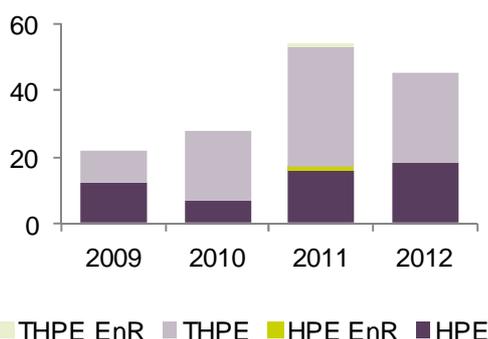
Demandes et labellisations de logements individuels en Rhône-Alpes Source: CEQUAMI		2009	2010	2011	2012	Evolution 2012 / 2011
Labellisations énergétiques	Total	22	28	54	45	-17%
	HPE	12	7	16	18	+13%
	HPE EnR	0	0	1	0	NS
	THPE	10	21	36	27	-25%
	THPE EnR	0	0	1	0	NS
Demandes de labellisation énergétique	Total	26	48	72	42	-42%
	HPE	11	16	23	23	+0%
	HPE EnR	0	0	1	0	NS
	THPE	14	32	46	17	-63%
	THPE EnR	1	0	2	2	+0%

En 2012, en Rhône-Alpes, 42 demandes de labellisation énergétique de maison individuelle ont été enregistrées, soit 42% de moins que l'année précédente. La baisse est particulièrement marquée en ce qui concerne les demandes de labellisation THPE (-63%).

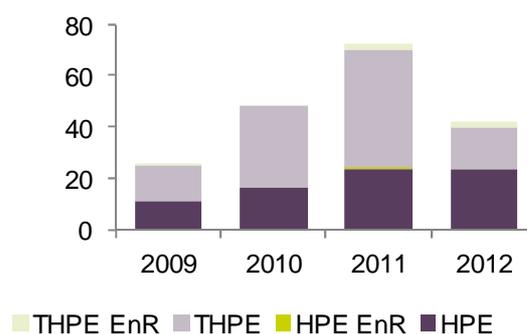
Les labellisations de maisons individuelles ont, elles aussi, enregistré une baisse (-17%). En effet, si les labellisations HPE ont progressé de 13%, les labellisations THPE ont en revanche diminué de 25%.

Hors labellisations BBC

Evolution des labellisations énergétiques de logements individuels en Rhône-Alpes
Source : CEQUAMI



Evolution des demandes de labellisation énergétique de logements individuels en Rhône-Alpes
Source : CEQUAMI



Hors données Promotelec

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

- > Certifications environnementales des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes : 3 890 certifications accordées au 4ème trimestre 2012

Certifications de logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes Source: CERQUAL		T3 2012	T4 2012	Evolution T4 2012/ T3 2012
Certifications accordées	Qualitel	1 222	1 905	+56%
	NF	249	1 026	+312%
	NF HQE	422	590	+40%
	Habitat et Environnement	227	369	+63%
	Total	2 120	3 890	+83%
Demandes certifications	Qualitel	1 598	1 729	+8%
	NF		ND.	
	NF HQE			
	Habitat et Environnement	458	1 160	+153%

Nette reprise des certifications accordées

Après deux baisses consécutives aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, le nombre de certifications accordées bondit de 83% au 4^{ème} trimestre 2012 pour s'établir à 3 890. La hausse est particulièrement marquée pour les certifications NF qui sont multipliées par 4.

Progression des demandes

Une nouvelle progression des demandes est observée, en particulier en ce qui concerne les certifications Habitat et Environnement (+153%). Les demandes de certifications Qualitel progressent également, mais dans une moindre mesure (+8%).

- > Labellisations énergétiques des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes : 126 demandes au 4ème trimestre 2012

Demandes de labellisation de logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes Source: CERQUAL		T3 2012	T4 2012	Evolution T4 2012 / T3 2012
Labellisations énergétiques	Total	440	724	+65%
	HPE 2005	107	110	+3%
	HPE EnR 2005	0	0	-
	THPE 2005	302	614	+103%
	THPE enr 2005	31	0	NS
Demandes de labellisation énergétique	Total	76	126	+66%
	HPE 2005	0	0	-
	HPE EnR 2005	0	0	-
	THPE 2005	76	126	+66%
	THPE enr 2005	0	0	-

Rebond des labellisations accordées et demandées au 4ème trimestre

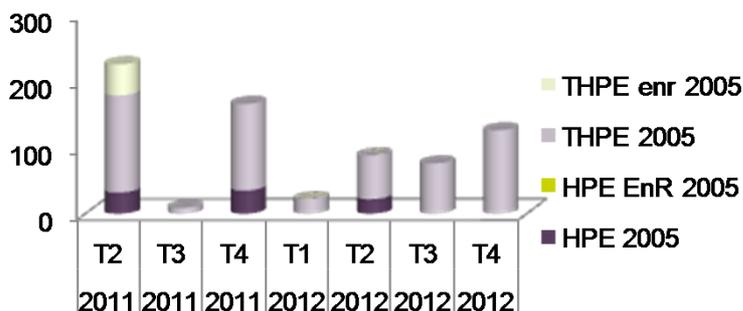
Le nombre de labellisations énergétiques repart à la hausse au 4^{ème} trimestre (+65%), portées principalement par les labellisations THPE 2005.

Ce trimestre encore, aucune demande n'est enregistrée pour les labels HPE 2005, HPE EnR2005 et THPE enr 2005. En revanche, le nombre de demandes pour le label THPE 2005 grimpe de 66%.

Hors labellisations BBC

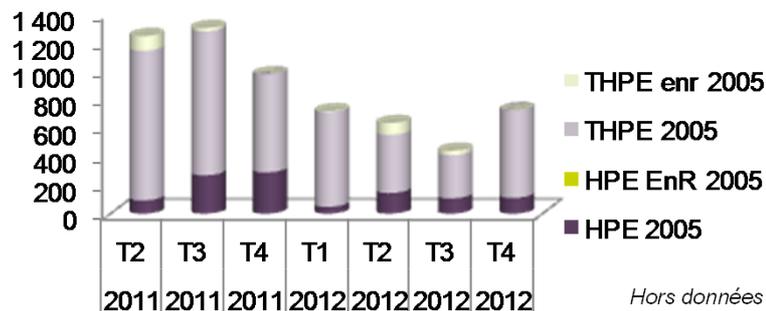
Evolution des labellisations énergétiques des logements individuels et collectifs en Rhône-Alpes selon le type de label

Unité: nombre de logements - Source : CERQUAL



Evolution des demandes de labellisation énergétique des logements individuels et collectifs en Rhône-Alpes selon le type de label

Unité: nombre de logements - Source : CERQUAL



Hors données Promotelec

1. Quelle est la dynamique de labellisation de logements ?

> Certifications de bâtiments très peu consommateurs d'énergie

Certifications Minergie provisoires et définitives - cumul depuis juin 2006 Source: Prioriterre		Bilan au T3 2012	Bilan au T4 2012	Evolution T3 2012 / T4 2012
Minergie Standard	Définitif	50	53	+6%
Obj. 38 kWh/an/m ²	Provisoire	25	17	-32%
Minergie Plus	Définitif	4	4	=
Obj. 30 kWh/an/m ²	Provisoire	4	6	+50%

53 certifications Minergie accordées en Rhône-Alpes

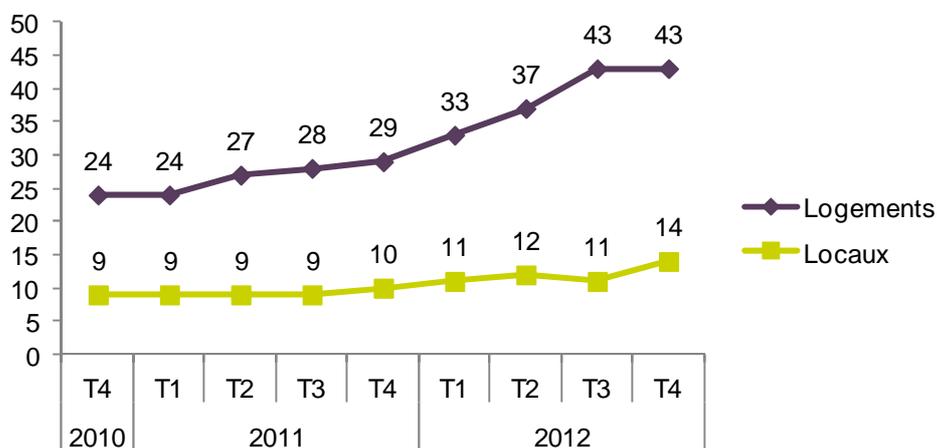
3 nouvelles certifications Minergie standard ont été accordées en Rhône-Alpes au cours du 4^{ème} trimestre 2012, portant le nombre de certifications accordées à 53.

Les logements représentent la plus grande part des certifications. En effet, seuls 25% des certifications portent sur des locaux.

Avec 45 bâtiments certifiés (dont 36 pour des logements et 9 pour des locaux), la Haute-Savoie représente 85% des certifications accordées en Rhône-Alpes.

Répartition des certifications Minergie définitives selon le type de bâtiment en Rhône-Alpes

Source: Prioriterre au 30/12/2012 (cumul depuis Juin 2006)



Certification Minergie à Douvaine (Haute-Savoie)

Lors du 12^{ème} concours « Habitat Solaire Habitat d'Aujourd'hui » a été récompensée la maison Fromont, première maison à avoir reçu en France le label « Minergie-P ».

Le propriétaire souhaitait un logement économique financièrement en s'appuyant sur une bonne performance énergétique. L'objectif était d'avoir un budget comparable à celui d'une maison normale. L'économie de chauffage passe dans le « surplus » d'isolation.

A l'époque, il n'y avait quasiment pas de maisons de ce type en France, le propriétaire a donc beaucoup appris de ce qui se faisait en Allemagne notamment. L'objectif était d'être labellisé en tant que maison passive pour être crédible en tant qu'architecte et pouvoir se lancer dans d'autres projets de ce type : « c'est une preuve tangible auprès des clients ». Le choix de Minergie s'explique par la proximité avec la Suisse. Des démarches ont été entreprises pour Effinergie mais aucun retour n'a eu lieu jusqu'à présent. Pour le label allemand « Passivhaus », il existe des problèmes de compatibilité.

Les matériaux ont été choisis en fonction de contraintes techniques et de leur coût. Le manque de certification de certains matériaux aurait pu bloquer le processus de certification et de labellisation du bâtiment.

L'architecture est simple pour permettre une étanchéité optimale : pièce unique au rez-de-chaussée, un parallélépipède exposé N/S sans aucune ouverture au Nord. L'innovation de ce projet est l'enveloppe hyper-isolante.



Source: CERA,

Analyse de 14 opérations en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation Rhône-Alpes, Août 2011

2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

➤ Progression des certifications NF HQE des bâtiments tertiaires :
48 opérations certifiées depuis le début du dispositif (2005)

Certifications cumulées NF HQE tertiaires Cumul depuis 2005 Source: CERTIVEA	Bilan fin T3 2012	Bilan fin T4 2012	Evolution
Nb d'opérations certifiées	41	48	+7 opé.
Demandes certifications	148	155	+7 opé.

Avec 48 certifications, la région représente 9% des certifications NFHQE de bâtiments tertiaires accordées en France

7 nouvelles opérations ont été certifiées au cours du 4^{ème} trimestre. Sur la même période, 7 opérations ont fait l'objet d'une demande de certification.

Parmi les 48 opérations certifiées en Rhône-Alpes, 4 font l'objet d'un label THPE 2005 et 18 (soit 38%) sont labellisées BBC-Effinergie 2005.

Certifications NF HQE tertiaires cumulées depuis 2005 à la fin du T4 2012 - Source: CERTIVEA	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb d'opérations certifiées	48	514	9%	2
dont nb labels HPE 2005	0	3	0%	3
dont nb labels THPE 2005	4	70	6%	4
dont nb labels BBC-Effinergie 2005	18	121	15%	2
Demandes certifications	155	1 846	8%	2

➤ Un projet tertiaire associé à une démarche NF HQE à Valmorel

2012	CLUB MED VALMOREL	Performance
Maître d'ouvrage	GENEFIM CLUB MEDITERRANEE SA	
Eco-construction	Relation bâtiment et env. immédiat	3
	Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction	1
	Chantier à faible impact environnemental	3
Eco-gestion	Gestion de l'énergie	2
	Gestion de l'eau	2
	Gestion des déchets d'activité	2
	Maintenance - Pérennité des perf. env.	3
Confort	Confort hygrothermique	1
	Confort acoustique	1
	Confort visuel	2
	Confort olfactif	1
Santé	Qualité sanitaire des espaces	1
	Qualité sanitaire de l'air	1
	Qualité sanitaire de l'eau	1

Source : profil environnemental – CERTIVEA
Chaque cible est notée de 1 à 3 (du moins performant au plus performant)

Village club de Valmorel (Savoie)
Date de certification : avril 2012

Caractéristiques :

- Bâtiment intégralement isolé par l'extérieur qui respecte l'Ubat<Ubat ref
- Bâtiment sans climatisation
- Chauffage par plancher chauffant électrique et ventilation double flux avec batterie de récupération à roue
- Eclairage par lames fluorescentes
- Variation du débit des centrales de traitement d'air et des extracteurs au moyen de variateurs de fréquence

Le projet en quelques chiffres :

- surface Hors Œuvre Nette : 40 000m² touristique et 7 000m² logement du personnel
- nombre de chambre : 418
- nombre de chalets: 70
- investissement: 50 millions d'euros HT

Source : www.certivea.fr

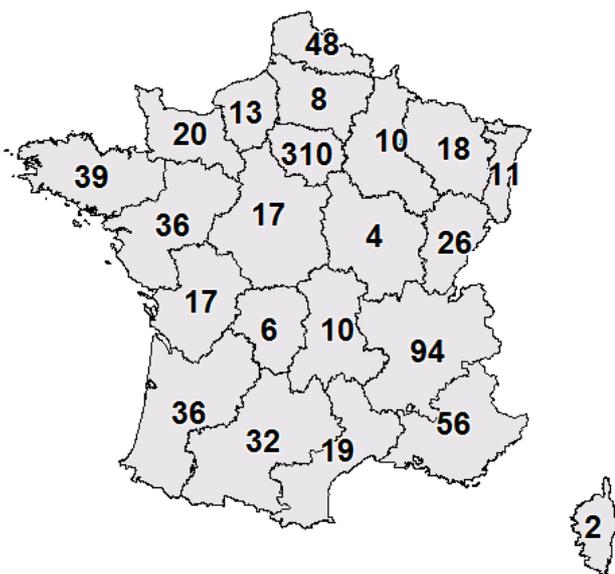
2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

➤ 94 demandes de labellisation et 20 labellisations BBC d'opérations tertiaires accordées en Rhône-Alpes au 31 décembre 2012

Nombre de demandes de labellisation BBC cumulé en Rhône-Alpes Source : BBC-Effinergie	Bilan au 1er oct. 2012	Bilan au 31 dec. 2012	Evolution	
			Valeur	%
Opérations tertiaires				
Nb de demandes	88	94	+6	+7%
Nb d'accords	14	20	+6	+43%
Surfaces tertiaires (m² SHON)				
Nb de demandes	475 969	491 815	+15 846	+3%
Nb d'accords	66 699	87 000	+20 301	+30%

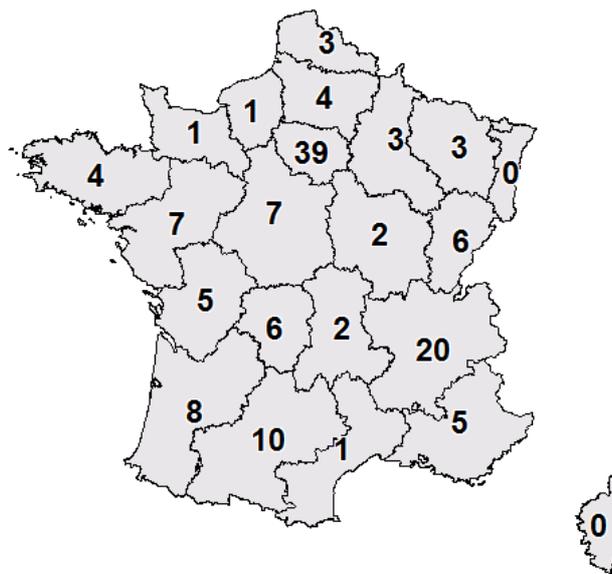
Cumul des demandes de labellisation BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires de début 2008 au 31 décembre 2012

Unité: nombre d'opérations - Source:BBC-Effinergie



Cumul des labellisations BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires accordées de début 2008 au 31 décembre 2012

Unité: nombre d'opérations - Source:BBC-Effinergie



Sur l'ensemble de la métropole française, au cours du 4^{ème} trimestre 2012, les demandes pour opérations tertiaires ont progressé de 5% pour s'établir à 832 demandes. L'Île-de-France enregistre le plus grand nombre de demandes (310) suivie par Rhône-Alpes (94) et PACA (56). A noter que chaque région compte au moins une demande de labellisation BBC tertiaire.

En Rhône-Alpes, au cours du 4^{ème} trimestre 2012, 6 nouvelles opérations tertiaires ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC, soit une surface de 15 846 m² SHON.

Depuis la mise en place du label, 137 opérations tertiaires ont été labellisées BBC en France, soit une surface totale de 774 922 m² SHON. L'Île-de-France comptabilise 39 labellisations et devance ainsi Rhône-Alpes (20). A l'inverse, la Corse et l'Alsace ne présentent aucune labellisation BBC tertiaire.

En Rhône-Alpes, le nombre de demandes a bondi de 43% au 4^{ème} trimestre 2012. En effet, 6 nouvelles opérations tertiaires ont été labellisées, pour une surface totale de 20 301 m² SHON.

425 milliers de m² ont été mis en chantier au 3^{ème} trimestre 2012, soit +2% par rapport au 2^{ème} trimestre 2012.

Locaux tertiaires mis en chantier en Rhône-Alpes - Unité : milliers de m²
Source: Sit@del2 - SOeS - MEEDDM

Surfaces mises en chantier (en milliers de m²)

	T2 2012	T3 2012	Evolution T3 2012/ T2 2012
Surfaces mises en chantier (en milliers de m ²)	418	425	+2%

II. Rythme de rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes

20 325

éco-prêts à taux zéro - Situation à fin sept 2012

10 789

éco-prêts pour les logements sociaux - Situation à fin décembre 2012

1 125

logements rénovés dans le cadre du programme "Habiter mieux"
-Situation au 30 Novembre 2012

5 128

logements ayant fait une demande de labellisation

BBC rénovation - Situation à fin décembre 2012

Pour mémoire

300

€/ m² SHON : coût moyen des travaux estimé des bâtiments de l'Etat pour atteindre les objectifs Grenelle

85

€/ m² SHON : coût moyen des travaux estimé pour la mise en accessibilité des bâtiments de l'Etat

3,3

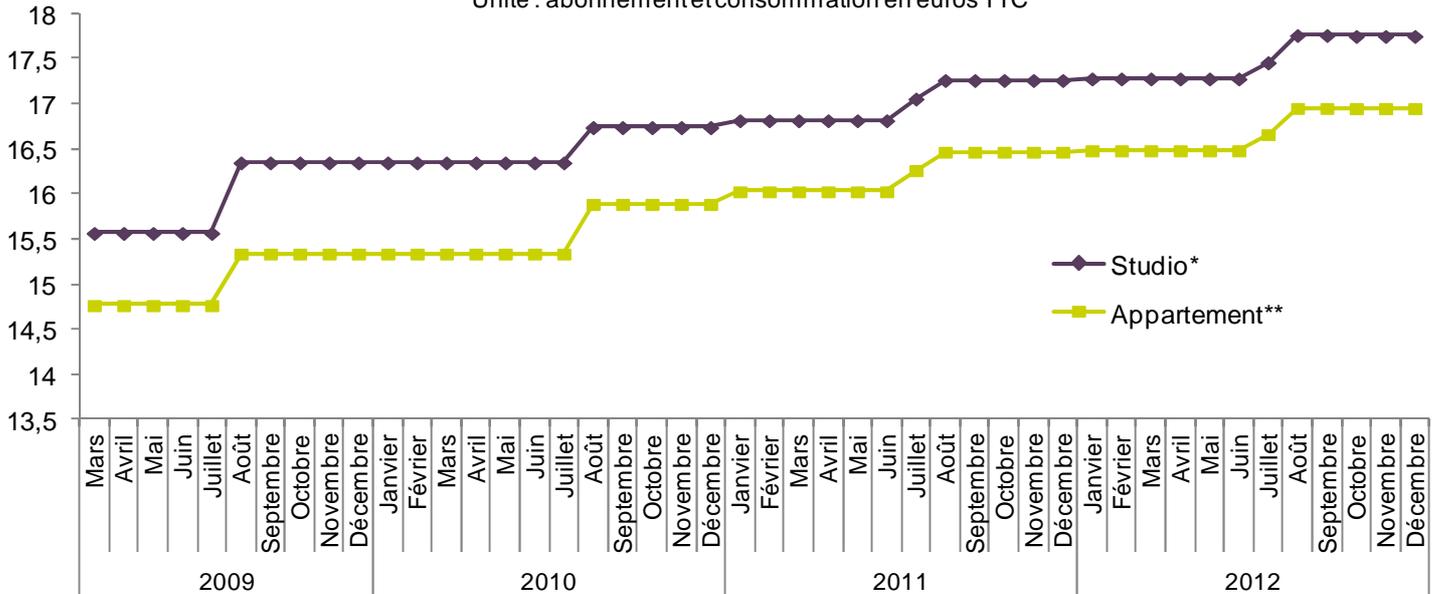
Millions de logements existants

1. Etat des lieux énergétique du parc de logements

➤ Stabilisation du prix de l'électricité au 4^{ème} trimestre 2012, après deux hausses successives durant l'été 2012

Evolution du prix de l'électricité pour un ménage souscrivant au tarif bleu option "base" en France selon le type de logement (sans chauffage électrique)
Source: MEEDDM / CGDD / SOeS

Unité : abonnement et consommation en euros TTC



* Hypothèse de calcul : consommation de 1 200 kWh par an. C'est la consommation standard d'un studio sans chauffage électrique

** Hypothèse de calcul : consommation de 1 700 kWh par an. C'est la consommation standard d'un appartement de taille moyenne sans chauffage électrique

Le prix de l'électricité est resté stable durant tout le 4^{ème} trimestre 2012, s'élevant à 17,76€ TTC pour un studio et à 16,95€ TTC pour un appartement.

Au cours des 3 dernières années, le prix de l'électricité a progressé de 9% pour un studio et de 10% pour un appartement.

Prix de l'électricité pour un ménage souscrivant au tarif bleu, option « base »

Les prix de l'électricité indiqués, exprimés en euros TTC, correspondent aux tarifs d'EDF pour un ménage disposant d'un abonnement au tarif bleu, option base. Ce dernier est proposé pour des puissances allant de 3 à 15kVA (depuis août 2010, les puissances de 18 à 36 kVA ne sont plus disponibles à la souscription pour les clients résidentiels).

Les tarifs TTC de l'électricité sont calculés à partir :

- ✓ Des prix HT de l'offre, en vigueur au 01/01/2013;
- ✓ Des Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), fixées par les collectivités locales, et d'un montant maximum de 0,00932 €/kWh;
- ✓ De la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) au taux de 21% du montant HT de l'abonnement d'acheminement.
- ✓ De la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité);
- ✓ De la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement + les taxes s'y rapportant (CTA) et de 19,6% pour les consommations + les taxes s'y rapportant (TCFE et CSPE).

Source: particuliers.edf.com

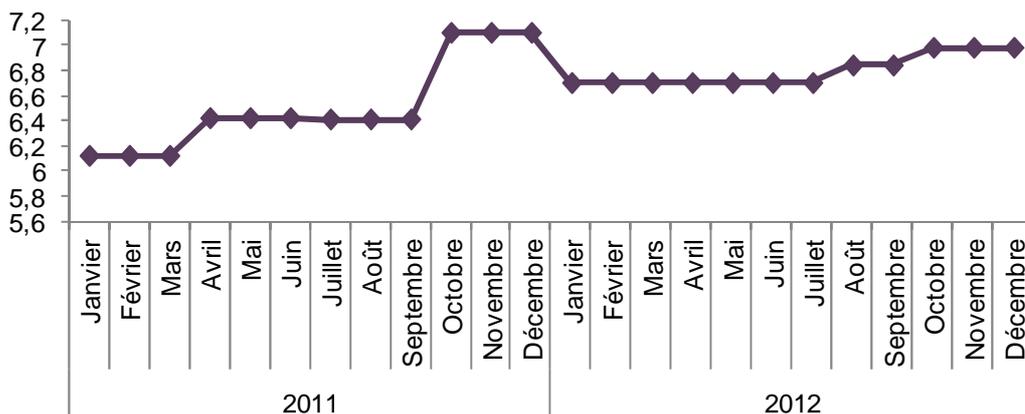
1. Etat des lieux énergétique du parc de logements

> Stabilité des prix du gaz durant le 4ème trimestre 2012

Evolution du prix du gaz naturel* pour un ménage

Source: MEEDDM/CGDD/SOeS

Unité: abonnement et consommation en Euros TTC



Après avoir progressé de 2,1% en août 2012 puis de 2% en octobre 2012, le prix du gaz est resté stable à 6,98€TTC durant tout le 4^{ème} trimestre 2012.

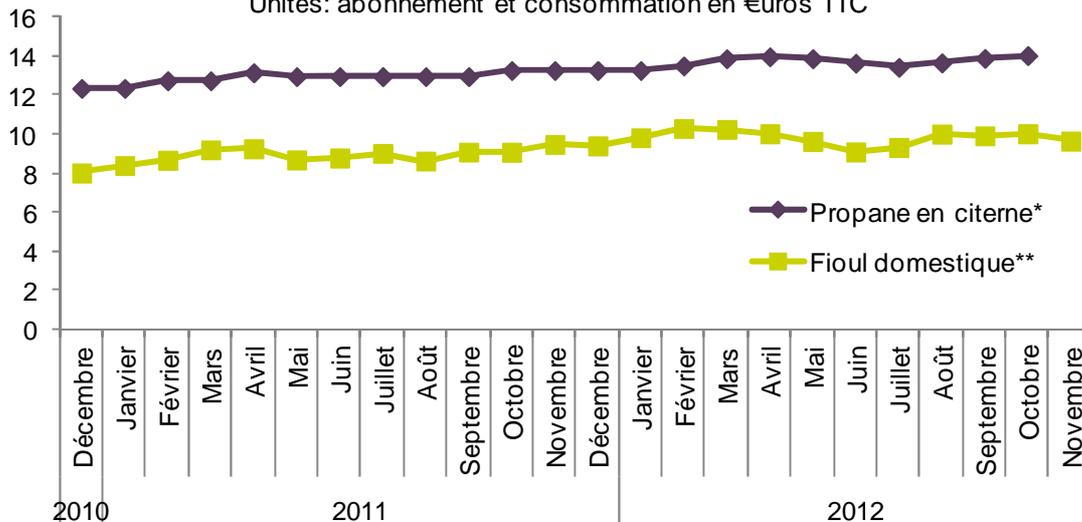
* Prix complet de 100 kWh PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) de gaz naturel au tarif B2I. Hypothèse de calcul : consommation annuelle de 34,89 MWh PCS. Il s'agit de la consommation standard d'une grande maison avec chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson au gaz.

> Hausses successives du prix du propane en citerne, instabilité du prix du fioul domestique

Evolution du prix des produits pétroliers pour un ménage

Source: MEEDDM / CGDD / SOeS

Unités: abonnement et consommation en Euros TTC



Depuis juillet 2012, le prix du propane en citerne progresse de 1% et plus chaque mois. Il a ainsi atteint un niveau historiquement élevé en octobre, à 14,03€ TTC.

Sur cette même période, le prix du fioul domestique n'a cessé de varier, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Fin novembre 2012, il se situait à 9,65€ TTC.

*Prix de 100 kWh PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) de propane en citerne. Hypothèse de calcul: pour une livraison d'une tonne dans une citerne consignée, avec rechargement à l'initiative du gazier. Le Pouvoir Calorifique Inférieur (PCI) du propane est de 12,88 kWh par kg.

** Prix de 100 kWh PCI de fioul domestique (FOD) au tarif C1 Hypothèse de calcul: pour une livraison de 2 000 à 5 000 litres. La consommation standard d'une maison de taille moyenne avec chauffage et eau chaude sanitaire FOD est de 2 000 litres de FOD par an. Le PCI du FOD est de 11,8 kWh par litre.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Quelle est la dynamique du dispositif des éco-prêts à taux zéro ?

- > 884 éco-prêts à taux zéro accordés en Rhône-Alpes au cours du 3ème trimestre 2012, soit +12% par rapport au 2ème trimestre 2012

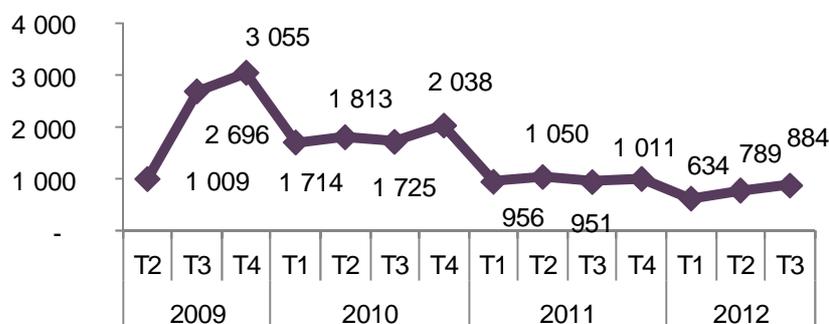
Eco-prêt à taux zéro Source: SGFAS	T2 2012	T3 2012	Evolution
Nb éco-PTZ accordés	789	884	+12%
- logements individuels	699	750	+7%
- logements collectifs	90	134	+49%

Nouvelle progression du nombre d'éco-PTZ accordés en Rhône-Alpes

Le nombre d'éco-PTZ accordés en Rhône-Alpes progresse de 12% au cours du 3ème trimestre 2012 pour atteindre les 884 prêts. La progression est particulièrement marquée dans les logements collectifs (+49%). Les logements individuels représentent néanmoins 85% des prêts accordés dans la région.

A noter que sur l'ensemble du pays, le nombre d'éco-PTZ a progressé de 2% entre fin juin et fin septembre 2012. La progression est particulièrement forte en Auvergne (+44%) ou en Midi-Pyrénées (+14%). A l'inverse, un repli est observé en Basse-Normandie (-14%) et en Bretagne (-53%), notamment.

Nombre d'éco-PTZ émis dans la région par trimestre
Source: SGFGAS



- > De nombreux éco-PTZ accordés en Rhône-Alpes (20 325 depuis le 1er mars 2009) et une densité modérée (10,1 logements bénéficiant d'un prêt pour 1000 logements éligibles)

Eco-PTZ cumulés depuis le 1er Mars 2009 Source : SGFGAS	Bilan à fin juin 2012	Bilan à fin sept 2012	Evolution
Nb de prêts / 1 000 logements éligibles	9,6	10,1	+5%
- Logements individuels	18,4	19,2	+4%
- Logements collectifs	2,4	2,5	+5%

Au 30 septembre 2012, la densité d'éco-PTZ s'élève à 10,1 prêts accordés pour 1 000 logements éligibles, en hausse de 5% par rapport au trimestre précédent.

Le ratio entre le nombre de prêts accordés et le parc de logements éligibles reste plus important en ce qui concerne les logements individuels (19,2) que les logements collectifs (2,5).

Qu'est-ce que l'éco-prêt à taux zéro ?

L'éco-PTZ, lancé le 1er mars 2009, permet de financer les travaux d'économie d'énergie et les éventuels frais induits par ces travaux afin de rendre le logement plus économe en énergie, plus confortable et moins émetteur de gaz à effet de serre. Ce prêt est attribué aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, sans condition de ressources. Le logement doit être une résidence principale construite avant le 1er janvier 1990. En copropriété, chaque copropriétaire peut faire individuellement une demande d'éco-prêt à taux zéro pour les travaux réalisés par la copropriété.

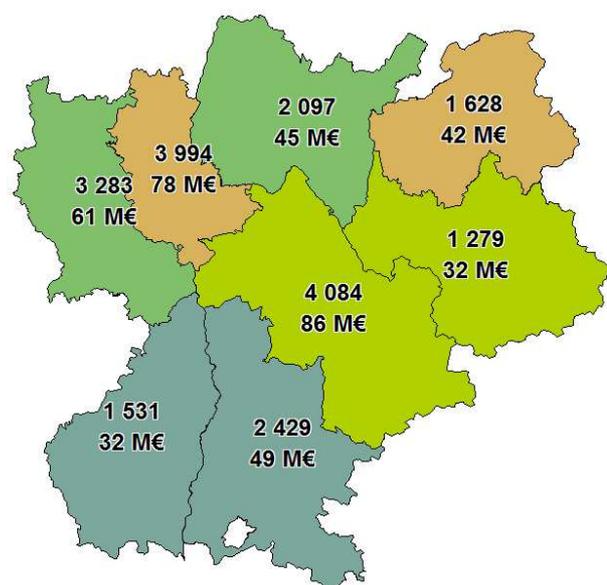
Le 20 novembre 2012, la ministre du logement Cécile Duflot et Philippe Pelletier, président du plan Bâtiment Durable, ont présenté leurs pistes pour favoriser la rénovation énergétique du parc immobilier français. Parmi celles-ci, le renforcement de l'éco prêt à taux zéro (éco-PTZ). Ainsi, « les banques n'auront plus à contrôler l'éligibilité des travaux. L'entreprise reconnue Grenelle de l'environnement (RGE) ou à défaut un tiers indépendant pourra le faire », a annoncé Philippe Pelletier.

Source: www.developpement-durable.gouv.fr

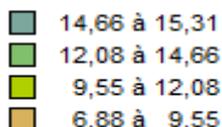
2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> 20 325 éco-prêts à taux zéro accordés depuis le 1er mars 2009 en Rhône-Alpes, soit 426 M€ de travaux réalisés

Eco-PTZ cumulés du 1er Mars 2009 au 31 sept 2012 Source : SGFGAS	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / France	Rang de Rhône-Alpes / France
Nb éco-PTZ accordés	20 325	206 753	10%	1
nombre éco-PTZ - logements individuels	17 648	192 672	9%	3
nombre éco-PTZ - logements collectifs	2 677	14 081	19%	1
Volume de travaux	426 M€	3 995 M€	11%	1
Nb de prêts / 1 000 logements éligibles	10,1	9,6		13
densité - logements individuels	19,2	16,2		6
densité - logements collectifs	2,5	1,5		7



Nombre d'éco-PTZ accordés pour 1 000 logements éligibles



Depuis le 1^{er} mars 2009, date de mise en place du dispositif, 20 325 éco-PTZ ont été accordés en Rhône-Alpes, soit 10% des prêts accordés en France.

La région occupe ainsi le premier rang en nombre d'éco-PTZ accordés et en volume de travaux réalisés.

Rhône-Alpes présente par ailleurs une densité d'éco-PTZ légèrement plus élevée que sur l'ensemble de la France (10,1 contre 9,6 éco-prêts pour 1 000 logements éligibles).

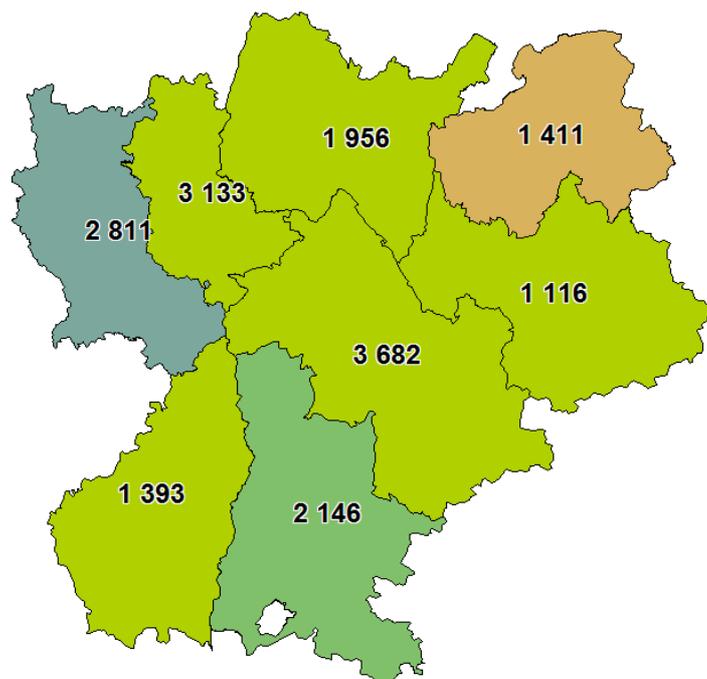
L'Isère présente le plus grand nombre d'éco-prêts accordés dans la région (4 084). Le département devance ainsi le Rhône (3 994) et la Loire (3 283). A l'inverse, le nombre d'éco-PTZ est le plus faible en Savoie (1 279).

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Forte disparité entre l'individuel et le collectif

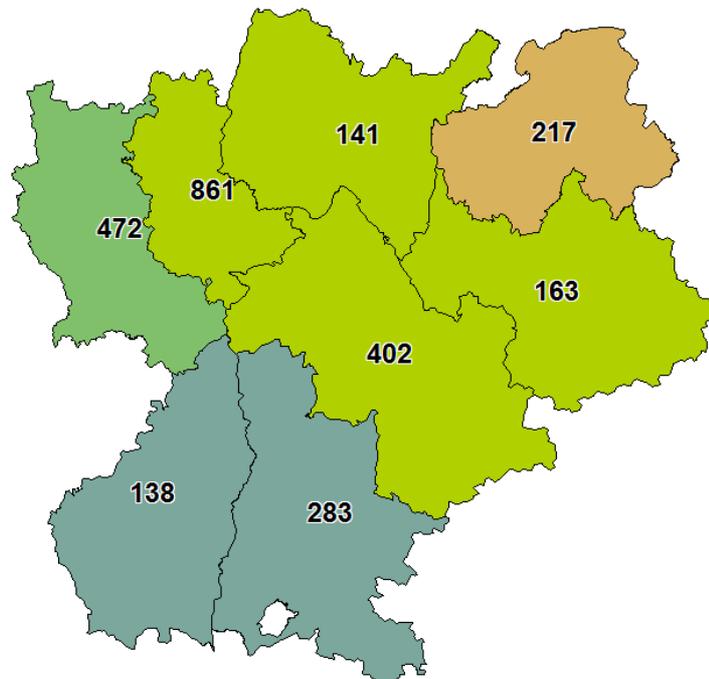
Logements individuels

Nombre d'éco-PTZ accordés au 30 sept 2012 (cumul) rapporté aux logements éligibles



Logements collectifs

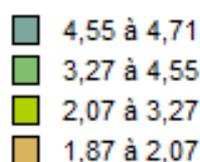
Nombre d'éco-PTZ accordés au 30 sept 2012 (cumul) rapporté aux logements éligibles



Nombre d'éco-PTZ accordés - logements individuels pour 1 000 logements éligibles



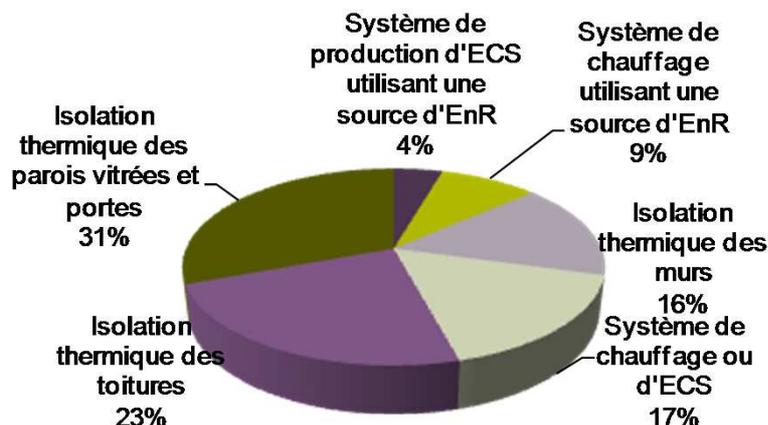
Nombre d'éco-PTZ accordés - logements collectifs pour 1 000 logements éligibles



> 3 actions concentrent 71% des travaux réalisés dans le cadre de l'éco-PTZ

Répartition des actions de travaux réalisés dans la région

Unité: nombre d'offres - Source: SGFGAS (cumul depuis le 1er mars 2009)



71% des travaux réalisés dans le cadre du dispositif éco-PTZ concernant :

- l'isolation thermique des parois vitrées et des portes,
- l'isolation thermique des toitures,
- le système de chauffage ou d'ECS.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

➤ 10 789 éco-prêts pour le logement social accordés en Rhône-Alpes à la fin du mois de décembre 2012

Eco-PLS cumulés du 25 février 2009 à fin décembre 2012 Source : Caisse des dépôts - Energie demain - modèle enerterWEB 2011	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / France
Nb d'éco-PLS (nb de logements)	10 789	124 532	9%
Nb d'éco-PLS (nb d'opérations)	132	1 845	7%
Volume de travaux réalisés	340 M€	3 558 M€	10%
Montant moyen des travaux	34 919 €	30 775 €	
Nb de prêts pour 1 000 logements éligibles	31	ND.	
Année de construction moyenne des logements	1966	1968	

Avec 10 789 éco-PLS accordés depuis février 2009, la région Rhône-Alpes représente 9% des logements rénovés dans le cadre du dispositif en France

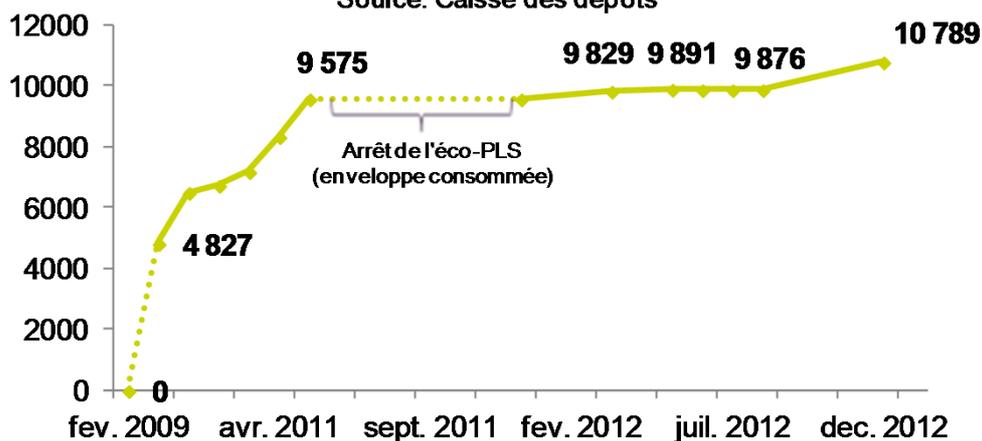
132 opérations ont bénéficié d'un éco-PLS en Rhône-Alpes, ce qui représente un volume total de 340 M€ de travaux de rénovation.

Le montant moyen des travaux s'élève à 34 919€ en Rhône-Alpes, contre 30 775€ pour l'ensemble de la France.

Considérant le parc de logements sociaux éligibles en Rhône-Alpes, 3,1% de logements ont été rénovés.

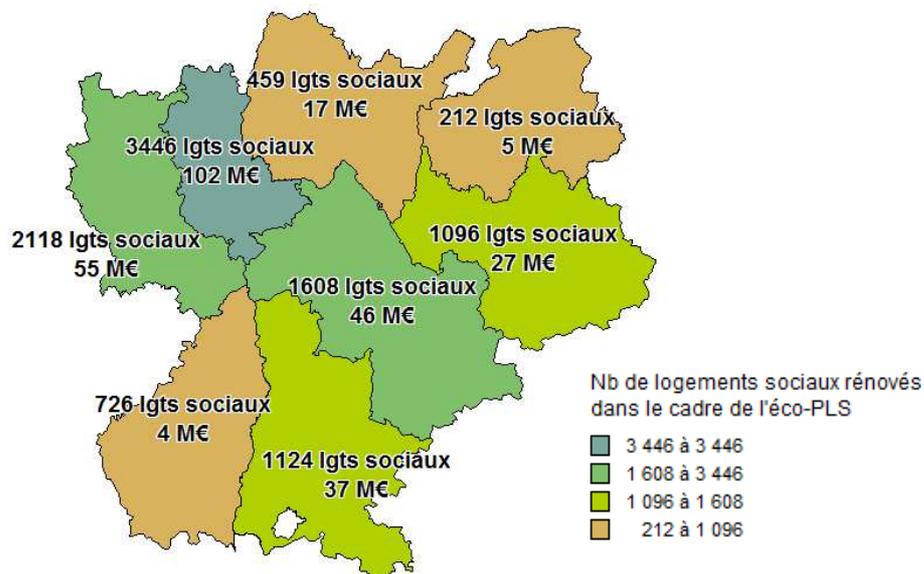
Evolution du nombre d'éco-PLS accordés par logement dans la région depuis le début du dispositif

Unité: nombre de logements sociaux rénovés dans le cadre de l'éco-PLS
Source: Caisse des dépôts



Nombre d'éco-PLS accordés par logement à fin décembre 2012

Unité : Nombre de logements sociaux rénovés dans le cadre de l'éco-PLS et Montant des travaux en euros - Source : Caisse des dépôts



L'éco-prêt pour les logements sociaux

L'éco-PLS, accessible aux bailleurs sociaux, consiste en un prêt de 9 000 à 16 000 € par logement, à 1,9% sur 15 ans. Le montant est majoré de 2 000 € par logement si l'objectif vise l'obtention d'un label de performance énergétique.

L'Etat s'est fixé l'objectif de rénover d'ici 2020 les 800 000 logements sociaux les plus énergivores, grâce à ce dispositif. En termes de classes de Diagnostic de Performance Energétique (DPE), il s'agit, pour les logements classés D, E, F ou G de passer en classe C.

Mis en place fin février 2009, l'éco-PLS a été suspendu fin mai 2011, l'enveloppe budgétaire ayant été entièrement consommée. Le dispositif a été reconduit en décembre 2011.

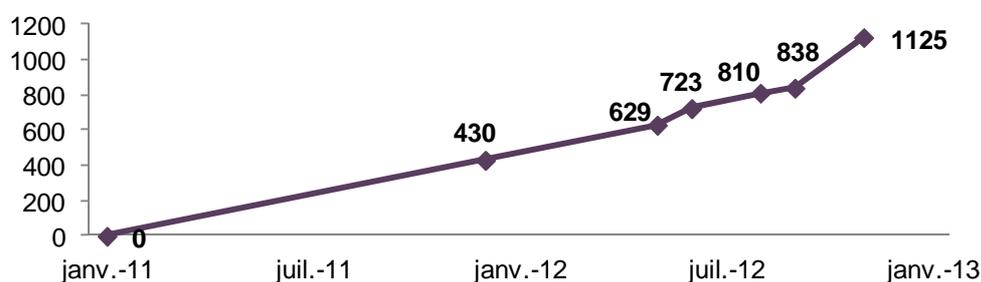
Avec 3 446 prêts, et 102 M€ de travaux depuis la mise en place du dispositif, le Rhône reste le premier département rhônalpin en termes d'éco-PLS accordés. Il devance ainsi la Loire (2 118 éco-PLS) et l'Isère (1 608). A l'opposé, seuls 212 éco-PLS ont été accordés en Haute-Savoie.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> 1 125 logements rénovés dans le cadre du programme Habiter mieux en Rhône-Alpes au 30 novembre 2012

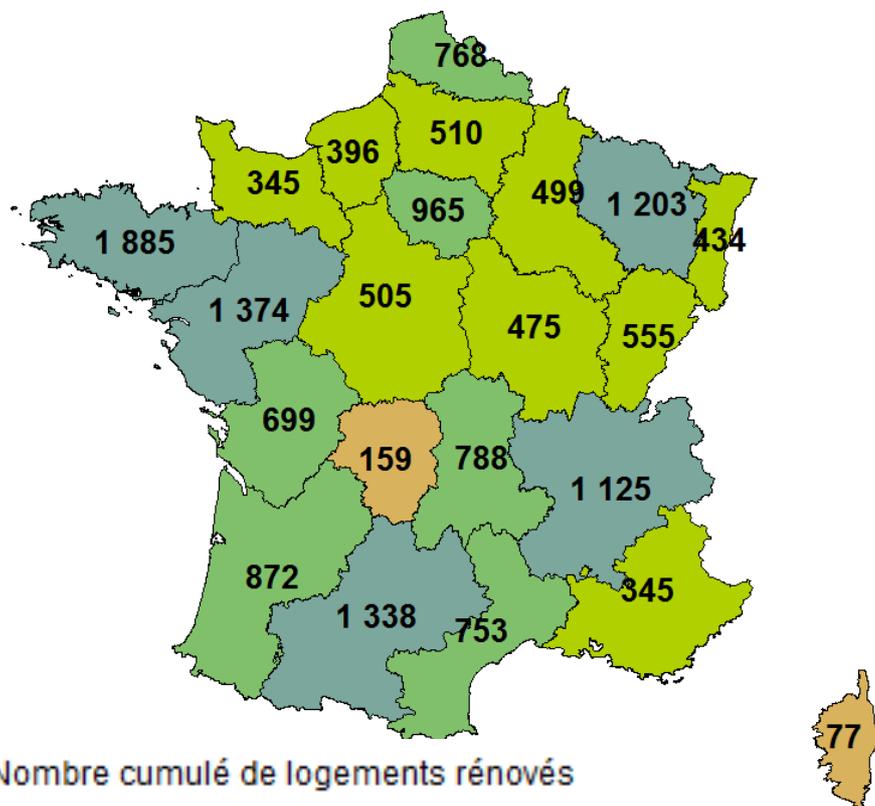
Nombre de logements rénovés depuis la mise en place du dispositif au printemps 2011	Au 31 août 2012	Au 30 nov. 2012	Evol. Août/nov. 2012
Nombre de logements rénovés	810	1 125	+39%

Evolution du nombre de logements rénovés dans le cadre du dispositif "Habiter mieux" en Rhône-Alpes
Unité: nombre de logements - Source: ANAH

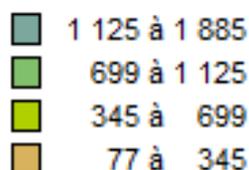


Répartition du nombre cumulé de logements rénovés dans le cadre du dispositif au 30 novembre 2012

Unité: nombre de logements rénovés -Source: ANAH



Nombre cumulé de logements rénovés



Le nombre de logements rénovés dans le cadre du programme Habiter Mieux a progressé de 39% en 3 mois

Ainsi, au 30 novembre 2012, le nombre cumulé de logements rénovés s'élevait à 1 125.

Le programme Habiter mieux

Habiter mieux est un programme lancé par l'État dans le cadre des "investissements d'avenir".

L'objectif est d'aider, sur la période 2010-2017, 300 000 propriétaires occupants à améliorer leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat. Ce programme est doté d'1,35 milliard d'euros dont 500 millions d'euros de l'Etat au titre des investissements d'Avenir, 600 millions d'euros de l'Anah (auxquels s'ajouteront 150 millions d'euros pour d'autres travaux en matière d'autonomie, d'insalubrité etc.) et 250 millions d'euros des fournisseurs d'énergie.

Au 30 novembre 2012, le nombre de logements rénovés en France dans le cadre du dispositif s'élève à 16 070. Rhône-Alpes figure à la 5^{ème} place. La Bretagne arrive en tête, avec 1 885 logements rénovés.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Les demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes : situation au 31 décembre 2012

> 5 128 demandes de labellisation BBC au 1er octobre 2012, soit +4% de plus qu'au 1er octobre 2012

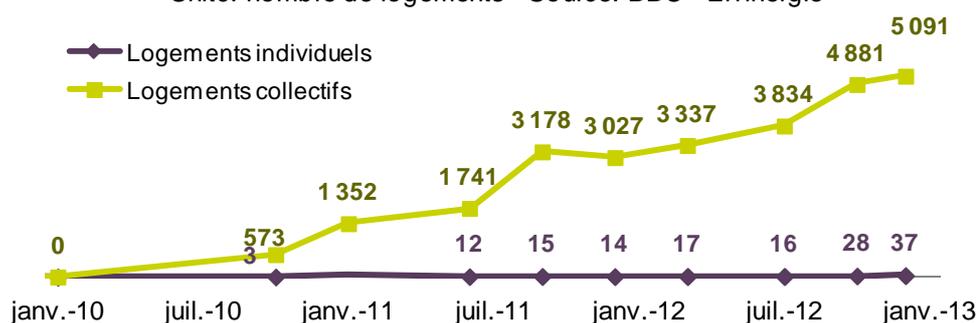
Nombre de demandes de labellisation BBC rénovation cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Bilan au 1er oct. 2012	Bilan au 31 dec. 2012	Evolution	
			Valeur	%
Total logements	4 909	5 128	+219	+4%
Logements individuels	28	37	9	+32%
Logements collectifs	4 881	5 091	+210	+4%
Opérations collectives	69	75	+6	+9%

6 nouvelles opérations ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes au cours du 4^{ème} trimestre 2012.

Ces demandes concernent 9 logements individuels et 210 logements collectifs. Cela porte à 5 128 le nombre de logements ayant fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation depuis la mise en place du dispositif.

Progression des demandes de labellisation BBC rénovation dans la région, selon le type de logement

Unité: nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Qu'est-ce que le label BBC rénovation ?

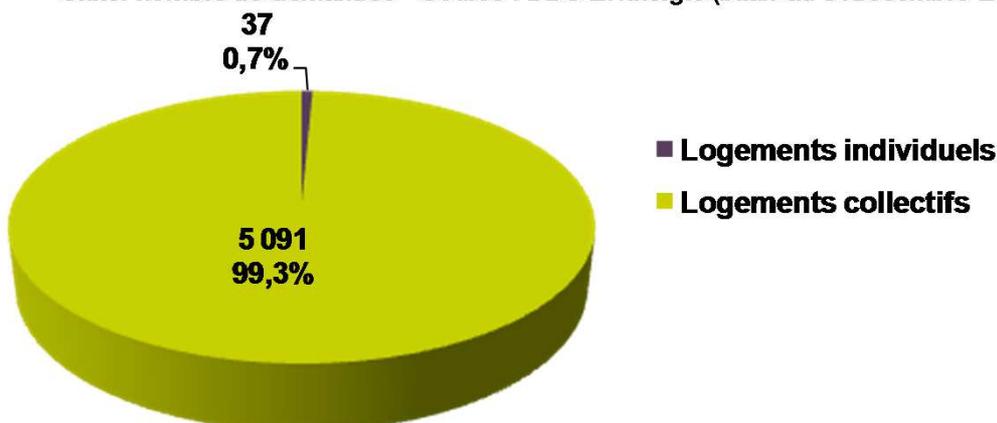
Officialisé le 29 septembre 2009 par la publication d'un arrêté ministériel, le niveau du label BBC-Effinergie rénovation a été fixé à 80 kWhep/m²/an pour le logement.

N.B. : Les données correspondent au bilan du nombre de demandes depuis la mise en place du label BBC rénovation jusqu'à la date de prise en compte. Entre deux dates de prise en compte, de nouvelles demandes sont comptabilisées et des demandes déjà enregistrées peuvent être annulées.

> Un dispositif concernant essentiellement les logements collectifs (99,3% des demandes)

Répartition des demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité: nombre de demandes - Source : BBC-Effinergie (bilan au 31 décembre 2012)



Comme dans la construction neuve, les demandes de labellisation BBC en rénovation portent en grande majorité sur des logements collectifs.

Ainsi, depuis la mise en place du dispositif, seuls 37 logements individuels (0,7%) ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation, contre 5 091 logements collectifs (99,3%).

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Rhône-Alpes : 3ème région de France en termes de demandes de labellisation BBC au 31 décembre 2012

Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC rénovation au 31 décembre 2012 Source: BBC-Effinergie	Rang
Total logements	3
Logements individuels	6
Logements collectifs	3

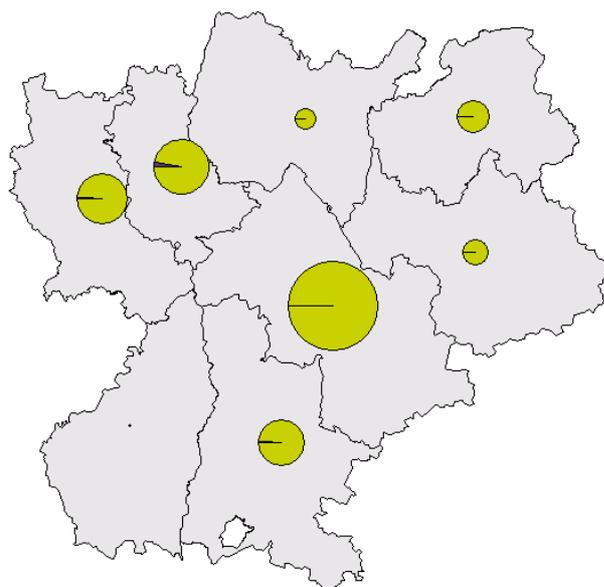
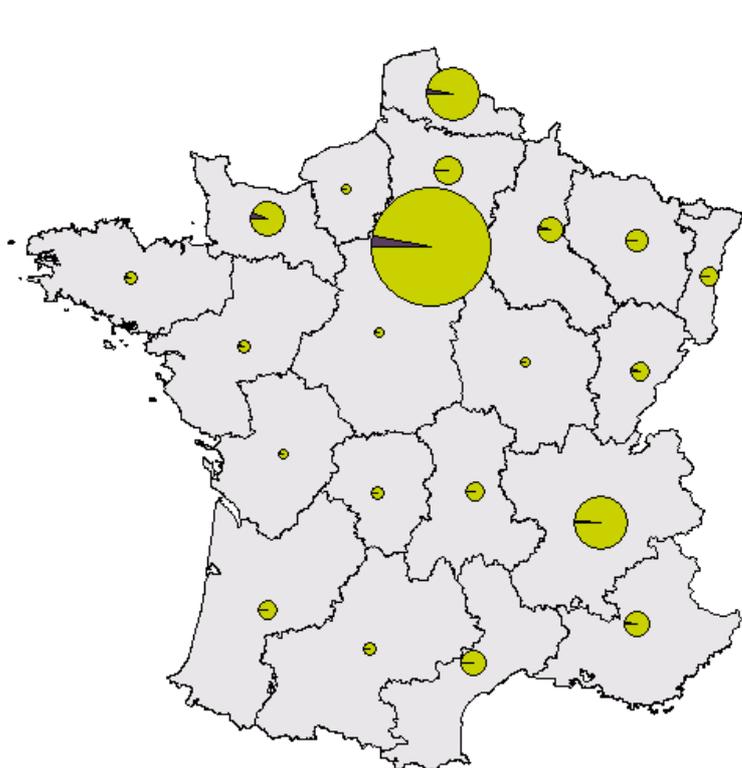
Avec 37 demandes de labellisation BBC rénovation pour logements individuels et 5 091 demandes pour logements collectifs, Rhône-Alpes occupe le 3ème rang des régions françaises en termes de demandes de labellisation, tous logements confondus.

Sur le segment des logements collectifs, elle est devancée par l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais (qui affichent respectivement 20 292 et 5 172 demandes).

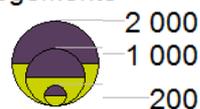
En ce qui concerne les logements individuels, Rhône-Alpes occupe la 6ème place, derrière l'Île-de-France, (606 demandes), la Basse-Normandie (129) et le Nord-Pas-de-Calais (124), notamment.

Cumul des demandes de labellisation BBC rénovation de début 2010 au 31 décembre 2012

Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie

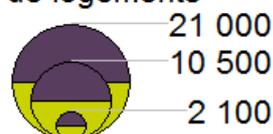


Répartition des demandes de labellisation BBC rénovation de logements



■ Logements individuels
■ Logements collectifs

Répartition des demandes de labellisation BBC rénovation de logements



■ Logements individuels
■ Logements collectifs

En Rhône-Alpes, l'Isère affiche le plus grand nombre de demandes de labellisation rénovation (2078) et devance ainsi le Rhône (919) et la Loire (760). En ce qui concerne les demandes pour logements collectifs, l'Isère occupe là encore le 1er rang. En revanche, le Rhône arrive en première position sur le segment des logements individuels.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

➤ Les labellisations BBC rénovation accordées en Rhône-Alpes :
situation au 31 décembre 2012

➤ 614 labellisations BBC rénovation accordées au 31 décembre 2012
soit +38% de plus qu'au 1er octobre 2012

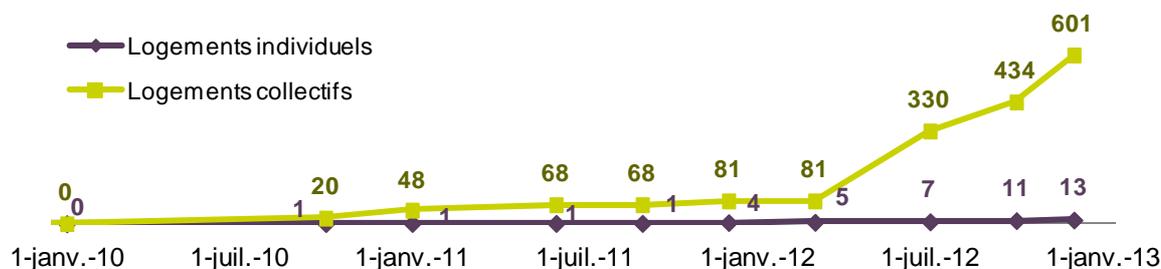
Nombre de labellisations BBC rénovation cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Bilan au 1er oct. 2012	Bilan au 31 dec. 2012	Evolution	
			Valeur	%
Total logements	445	614	+169 lgts	+38%
Logements individuels	11	13	+2 lgts	+18%
Logements collectifs	434	601	+167 lgts	+38%
Opérations collectives	10	14	+4 opé	+40%

4 nouvelles opérations de rénovation ont été labellisées BBC au cours du 4^{ème} trimestre 2012.

Ces labellisations concernent 167 logements collectifs et 2 logements individuels. Depuis la mise en place du dispositif, 614 logements ont ainsi été labellisés BBC rénovation.

A noter que le processus de labellisation de logements collectifs s'est particulièrement accéléré courant 2012. Le nombre de labellisations est ainsi passé de 81 au début de l'année à 601 au 31 décembre 2012.

Progression des labellisations BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement
Unité: nombre de logements - Source : BBC - Effinergie



2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

➤ Rhône-Alpes : 5ème région de France en termes de labellisations BBC rénovation au 31 décembre 2012

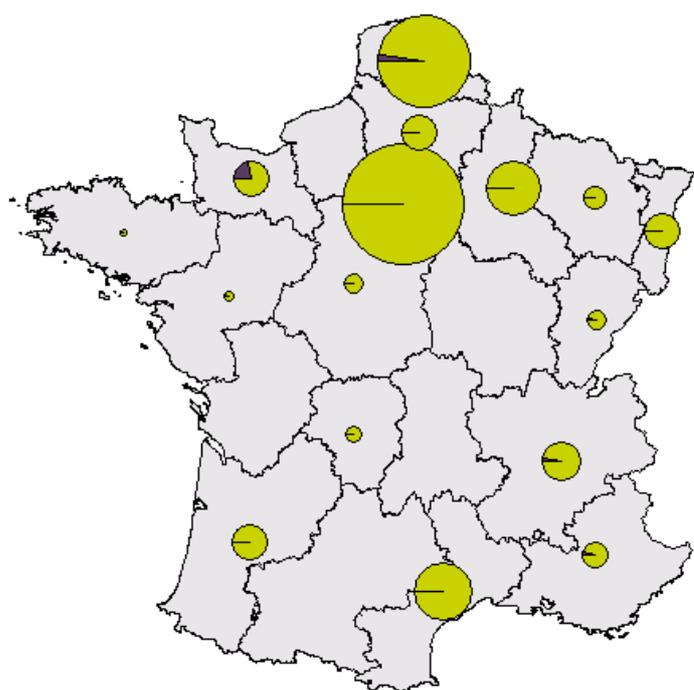
Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de labellisations BBC rénovation au 31 dec. 2012 Source: BBC-Effnergie	Rang
Total logements	5
Logements individuels	3
Logements collectifs	5

Avec 614 labellisations BBC rénovation accordées depuis la mise en place du label, Rhône-Alpes occupe le 5ème rang des régions françaises tous logements confondus.

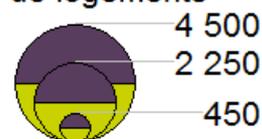
La région est devancée par l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais ou encore le Languedoc-Roussillon, tant pour l'ensemble des logements que sur le seul segment des logements collectifs. En ce qui concerne les labellisations BBC rénovation de logements individuels, Rhône-Alpes arrive en 3ème position (13 labellisations), derrière la Basse -Normandie (123) et le Nord-Pas-de-Calais (54).

Cumul des labellisations BBC rénovation de début 2010 au 31 décembre 2012

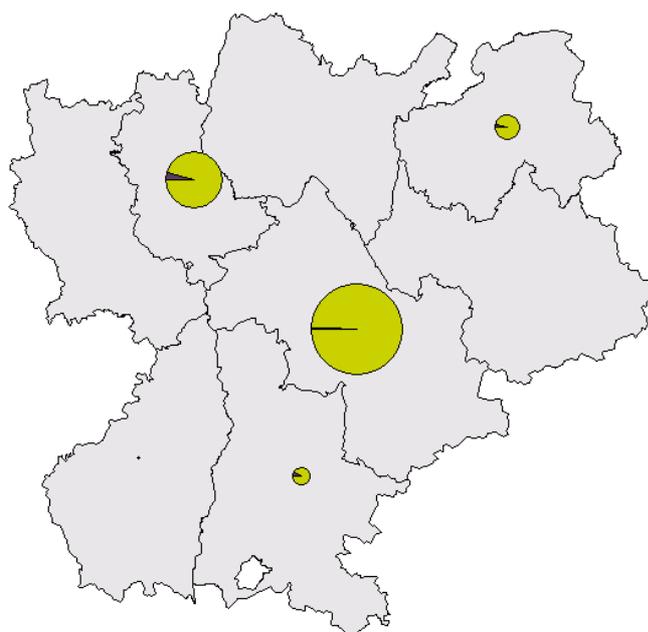
Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effnergie



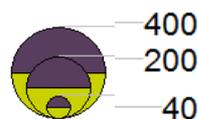
Répartition des labellisations BBC rénovation de logements



■ Logements individuels
■ Logements collectifs



Répartition des labellisations BBC rénovation de logements



■ Logements individuels
■ Logements collectifs

Si l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais et le Languedoc-Roussillon ont enregistré plus de 1 000 labellisations BBC rénovation chacune depuis la mise en place du label, à l'inverse aucune labellisation BBC rénovation n'a été accordée en Haute-Normandie, en Bourgogne, en Midi-Pyrénées, en PACA ou en Corse.

Ce sont principalement les rénovations de logements collectifs qui bénéficient de cette labellisation. Dans la plupart des régions, la part du collectif parmi les logements labellisés dépasse en effet les 98%. En Basse-Normandie, néanmoins, les logements individuels représentent près d'un quart des labellisations.

3. Zoom sur la rénovation des logements individuels en Rhône-Alpes

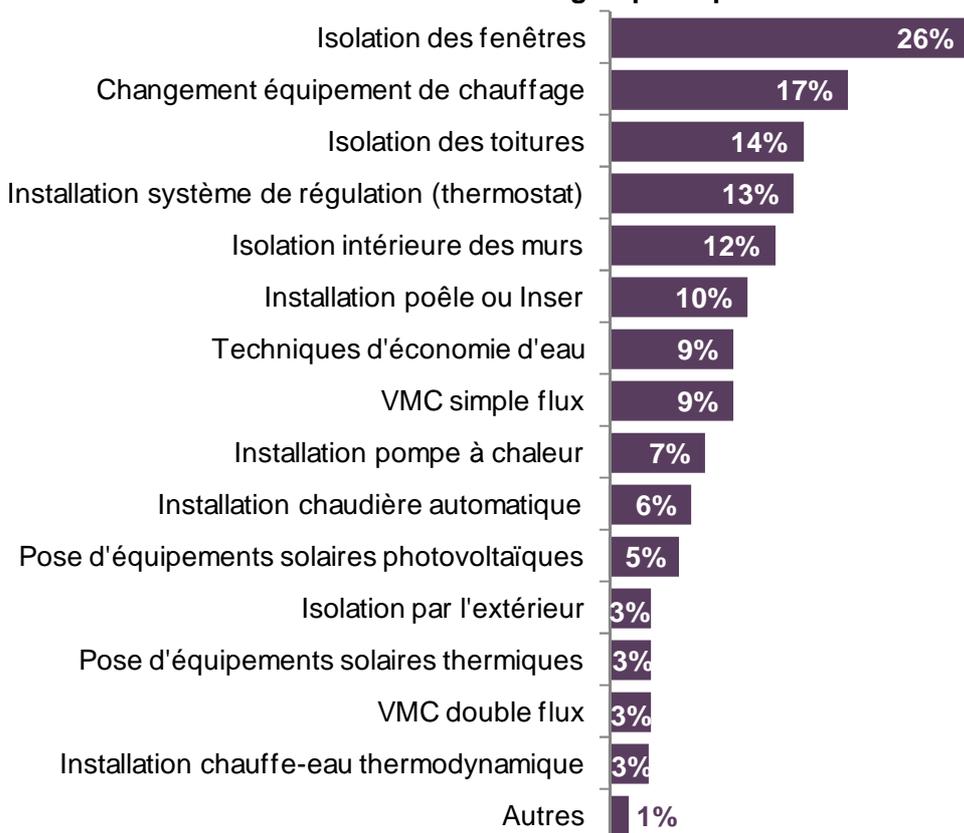
Chaque trimestre pendant un an, le tableau de bord développera un pan de la rénovation énergétique du parc immobilier en Rhône-Alpes. Le présent numéro propose une analyse du logement individuel. Suivront les analyses du logement collectif privé, social ainsi que des locaux.

L'analyse qui vous est proposée est issue d'un traitement des données d'enquête auprès des propriétaires rhônalpins réalisée par la CERA pour la DREAL en mars 2012. Pour en savoir plus, retrouvez l'étude complète sur le site : <http://www.cerc-actu.com/> → rubrique Rhône-Alpes puis Etudes-publications : « Processus de décision des propriétaires rhônalpins en matière de rénovation énergétique - Mars 2012 ».

> 51% des propriétaires de maisons ont réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis 2 ans en Rhône-Alpes

> L'isolation des fenêtres est la 1^{ère} amélioration apportée aux maisons

Part des propriétaires de maisons ayant réalisé ces types de travaux de rénovation énergétique depuis 2 ans



Parmi les propriétaires de maisons ayant réalisé des travaux depuis 2 ans, 1/4 a réalisé des travaux d'isolation des fenêtres.

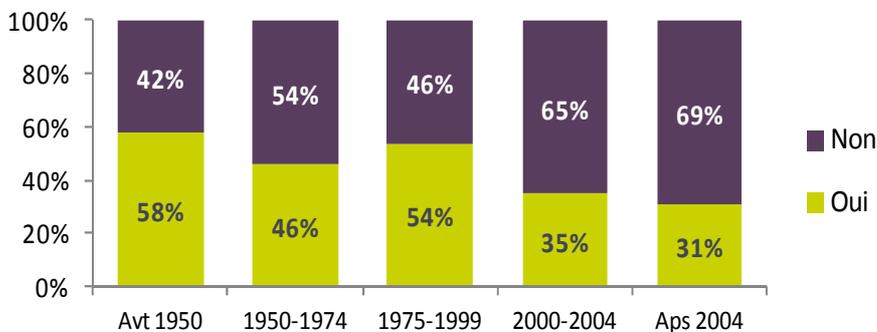
Les travaux étudiés ne présument pas, à eux seuls, de la performance énergétique. La combinaison, en moyenne, de 3 types de travaux de rénovation peut s'apparenter à une approche globale selon les types de travaux choisis.

Source : traitement CERA (Janvier 2013) à partir d'une enquête CERA auprès des propriétaires rhônalpins (Mars 2012)

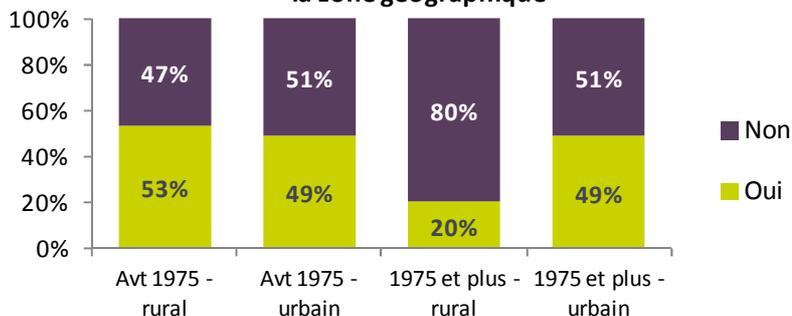
3. Zoom sur la rénovation des logements individuels en Rhône-Alpes

> Des travaux de rénovation plus fréquents dans l'ancien

Part des propriétaires de maison ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis 2 ans selon l'ancienneté



Part des propriétaires ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis 2 ans, selon l'ancienneté et la zone géographique



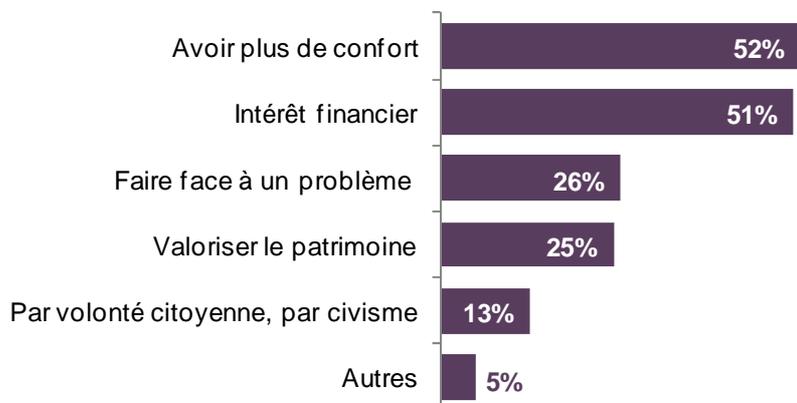
Les propriétaires de maisons qui réalisent le plus de travaux sont logiquement les propriétaires de logements anciens : 58% des propriétaires de logements construits avant 1950 ont réalisé des travaux de rénovation énergétique contre environ 1/3 pour les logements construits après 1999.

Si la moitié des propriétaires de maisons, en moyenne, ont réalisé des travaux de rénovation énergétique, la cible des maisons rurales plutôt récentes se distingue. En effet, seuls 20% des propriétaires ont réalisé des travaux.

> Des motivations liées principalement au confort

Raisons de la réalisation de travaux de rénovation énergétique

sur la base des propriétaires de maison ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis deux ans



Le **confort** est la raison principale motivant les propriétaires de maisons à réaliser des travaux ;

Si l'intérêt financier concerne 39% des propriétaires, tout type de logement confondu, l'intérêt financier est un critère plus fort pour les maisons individuelles.

La résolution d'un problème ou **la valorisation du patrimoine** sont des raisons de 3^{ème} et 4^{ème} rang.

3. Zoom sur la rénovation des logements individuels en Rhône-Alpes

> Les entreprises de Bâtiment et les familles sont les deux principales sources de renseignement des propriétaires de maisons

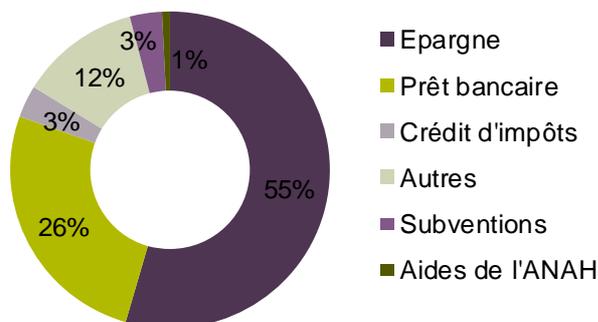
9 propriétaires de maisons, enquêtés et ayant réalisé des travaux depuis 2 ans, sur 10 disent s'être renseignés concernant la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

47% d'entre eux ont pris des renseignements auprès des entreprises de Bâtiment. La famille est source d'information pour 38% des propriétaires. Internet, EDF-GDF, les revues, les médias constituent également des sources d'information importantes.

Les conseils et les informations recueillis permettent de conforter le choix des propriétaires, de définir les modalités techniques du projets mais peu concernent les possibilités de financement.

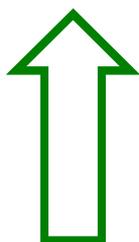
> Un montant moyen de travaux qui s'élève à 15 250 €uros

Origines des financements de travaux de rénovation énergétique sur la base des propriétaires de maisons ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique depuis deux ans

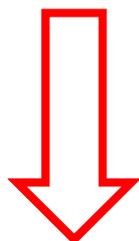


La source de financement la plus importante est l'épargne (55% des propriétaires de maisons). Les prêts bancaires constituent une source de financement non négligeable (26%).

> Les freins et les leviers à la rénovation énergétique des maisons



- 88% des propriétaires de maison déclarent ne pas avoir rencontré de difficulté pour concrétiser les travaux de rénovation énergétique
- La recherche de confort est l'une des principales motivations des propriétaires
- Le diagnostic thermique, bien que peu réalisé par les propriétaires est déterminant dans l'engagement des travaux.



- Le manque d'information sur les aides et les contraintes techniques constituent les principales difficultés rencontrées par les propriétaires. La difficulté de mobiliser des aides, le manque d'accompagnement et le peu de connaissance technique ne sont pas toutefois pas des freins influençant de manière importante la concrétisation de travaux de rénovation énergétique
- Les propriétaires de maisons anciennes estiment dans leur majorité ne pas avoir besoin de réaliser des travaux de rénovation énergétique .
- Seuls 20% des propriétaires de maisons prévoient des travaux de rénovation énergétique à l'horizon 2013 : faible visibilité ? N'en ressentent-ils pas le besoin ?

Source : traitement CERA (Janvier 2013) à partir d'une enquête CERA auprès des propriétaires rhônalpins (Mars 2012)

III.

Adaptation des professionnels du Bâtiment en Rhône-Alpes

6 547

stagiaires FEE Bat - Situation à la fin du 4ème trimestre 2012

128

stagiaires COBBAC - Situation à la fin du 4ème trimestre 2012

97

stagiaires REBBAC - Situation à la fin du 4ème trimestre 2012

-3%

Evolution Jan-Août 2012 / Jan-Août 2011 du marché des systèmes DRV

+2,2%

Evolution Jan-Août 2012 / Jan-Août 2011 du marché des centrales de traitement de l'air

-12,8%

Evolution Jan-Août 2012 / Jan-Août 2011 du marché des PAC Air / Air

-2,4%

Evolution Jan-Août 2012 / Jan-Août 2011 du marché des PAC Air / Eau

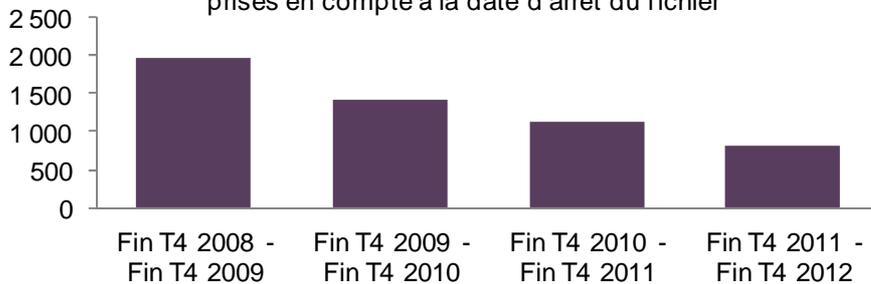
1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?

> 824 stagiaires formés aux économies d'énergie sur 12 mois glissants à fin déc. 2012, soit une variation de -28% sur 1 an

Nb de stagiaires FEE Bat cumulés en Rhône-Alpes	fin T4. 2010- fin T4 2011	fin T4 2011- fin T4 2012	Evolution
Nb de stagiaires FEE Bat	1 139	824	-28%

Sur un an, entre fin décembre 2011 et fin juin 2012, 824 stagiaires FEE Bat ont été formés, soit 28% de moins que durant les douze mois précédents.

Nombre de stagiaires FEE Bat sur 12 mois glissants en Rhône-Alpes
Source : remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier



FEE Bat

La Formation aux Economies d'Énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment développe et systématise la prise en compte de la dimension énergétique dans l'ensemble des travaux de rénovation des bâtiments. Depuis juillet 2012, le dispositif est également ouvert aux entreprises et professionnels libéraux de la maîtrise d'œuvre. Les **6 modules concernent le résidentiel**, avec une déclinaison des modules 1 et 3 pour le tertiaire. En outre, ces deux modules se déclinent également pour les DOM.

Module 1

- Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.

Module 2

- Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale.

Module 3

- Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.

Module 3 Bâtiments anciens

- Mise en œuvre des solutions d'amélioration énergétique des bâtiments anciens.

Module 4

- Exploiter les résultats de l'évaluation thermique pour porter l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels.
- S'organiser pour commercialiser et réaliser les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels

Module 5

- Gérer les interfaces d'un chantier en résidentiel basse consommation : RT2012 – perméabilité à l'air
- Mettre en œuvre des bâtiments en résidentiel basse consommation : RT2012 – perméabilité à l'air

• Le **Module 3 Bâtiments anciens** a été mis en place à partir de juillet 2012. Ce module a pour objectifs de :

- Mieux appréhender le contexte réglementaire
- Connaître et analyser le comportement spécifique des bâtiments anciens et de leurs équipements
- Élaborer une stratégie de rénovation énergétique
- Savoir conduire et réaliser des interventions d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments anciens
- Savoir prescrire les travaux compatibles en amélioration thermique du bâti ancien
- Savoir expliquer à l'utilisateur la bonne utilisation de ses équipements.

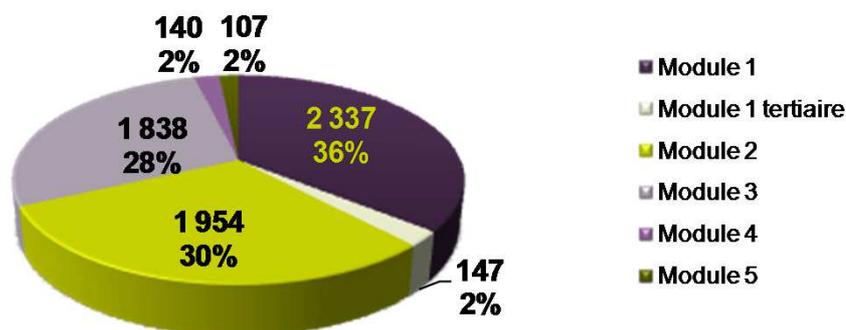
1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?

> 6 547 stagiaires FEE Bat formés en Rhône-Alpes à fin décembre 2012

Données FEE Bat au 31 décembre 2012, cumulées depuis le début de l'année 2008
Source : Remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier

	Rhône-Alpes	France	Part de RA / France	Rang RA / France
Nb de stagiaires - TOTAL	6 547	51 806	13%	1
Nb de stagiaires - Module 1	2 337	20 078	12%	2
Nb de stagiaires - Module 1 tertiaire	147	1 808	8%	4
Nb de stagiaires - Module 2	1 954	16 012	12%	1
Nb de stagiaires - Module 3	1 838	10 806	17%	1
Nb de stagiaires - Module 3 tertiaire	0	42	0%	4
Nb de stagiaires - Nouveau Module 3	24	428	6%	6
Nb de stagiaires - Module 4	140	565	25%	1
Nb de stagiaires - Module 5	107	2 067	5%	7

Nombre de stagiaires formés en Rhône-Alpes selon le module choisi, au 31 décembre 2012
Source : remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF prises en compte à la date d'arrêt du fichier



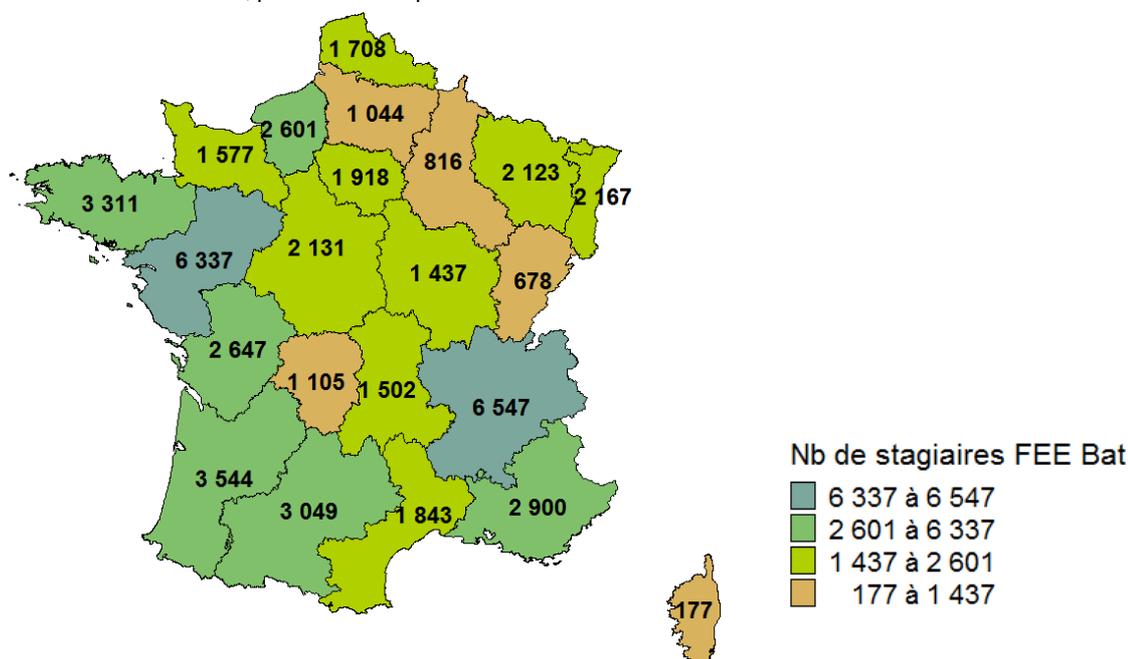
Depuis la mise en place du dispositif FEE Bat en 2008, 6 547 stagiaires formés ont été recensés en Rhône-Alpes et 51 806 en France.

La majorité des stagiaires se répartit entre les modules 1, 2 et 3. Le nombre de stagiaires qui ont suivi les autres modules reste pour le moment minoritaire.

A noter que Rhône-Alpes concentre un quart des stagiaires ayant suivi le module 4.

Répartition du nombre de stagiaires formés, au 31 décembre 2012

Unité : Nb de stagiaires - Source : Remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier



2. Quels sont les dispositifs de formation des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'ouvrage?

> COBBAC : Savoir concevoir des bâtiments à basse consommation énergétique

Entre 2009 et fin décembre 2012, **128 personnes** ont suivi la formation COBBAC en Rhône-Alpes au cours de **7 sessions**.
Près des $\frac{3}{4}$ des personnes formées sont des architectes.

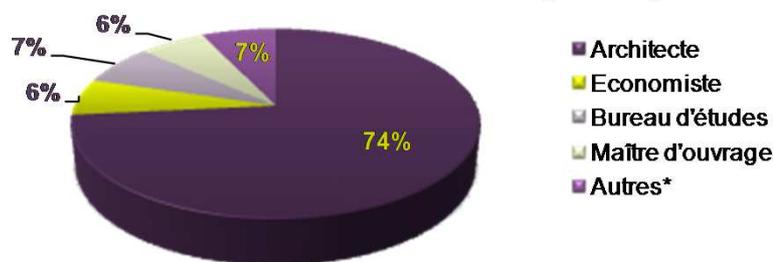
Entre fin décembre 2011 et fin décembre 2012, aucune session COBBAC n'a été réalisée.

Source : ADEME - Données au 31 décembre 2012 (cumul depuis 2009)

Formation COBBAC : quels objectifs?

- Savoir concevoir un bâtiment de manière performante, au-delà de la réglementation RT 2012
- Comprendre la nécessité d'une approche transversale et pluridisciplinaire et faire évoluer en conséquence sa pratique professionnelle
- Maîtriser en phase de conception et dans l'objectif de bâtiments à haute performance énergétique:
 - les performances des bâtiments à basse consommation ou passifs,
 - la conception et réalisation d'enveloppes de bâtiments très performantes,
 - le choix de systèmes très performants adaptés à des conceptions BBC et passifs, intégrant les énergies renouvelables.

Profil des stagiaires des formations COBBAC en Rhône-Alpes Source : ADEME - données au 31 décembre 2012 (cumul depuis début 2009)



* autres: entrepreneur, dessinateur, programmiste, etc.

> REBBAC : Savoir rénover des bâtiments à basse consommation énergétique

Entre 2009 et fin décembre 2012, **97 personnes** ont suivi la formation REBBAC au cours de **6 sessions**.
Plus d'un tiers des personnes sont des architectes.

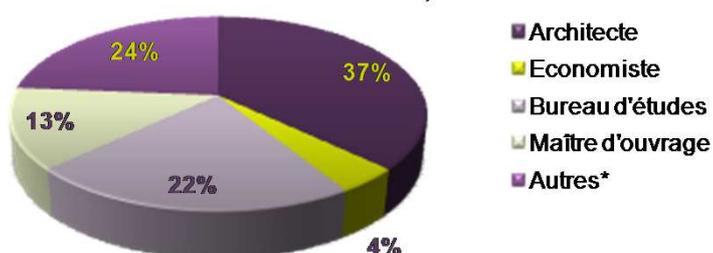
Entre fin juin 2012 et fin décembre 2012, une session REBBAC a été réalisée.

Source : ADEME - Données au 31 décembre 2012 (cumul depuis 2009)

Formation REBBAC : quels objectifs?

- Savoir rénover un bâtiment de manière performante, au-delà de la réglementation
- Comprendre la nécessité d'une approche transversale et pluridisciplinaire et faire évoluer en conséquence sa pratique professionnelle
- Connaître les étapes et les éléments d'un diagnostic technique et énergétique de bâtiments existants : états des lieux, pratique et analyse des calculs thermiques, prescriptions techniques
- Être capable de prescrire des solutions techniques pour l'enveloppe du bâtiment:
 - adaptées à une rénovation basse énergie
 - respectant ou améliorant l'aspect architectural du bâtiment
 - dans une approche multi critères (confort, santé,...)
- Faire partager les retours d'expériences en exploitation des bâtiments

Profil des stagiaires des formations REBBAC en Rhône-Alpes Source : ADEME - données au 31 décembre 2012 (cumul depuis début 2009)



* autres: chargé d'affaires, gérant, centre d'études et de formation, etc.

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

➤ 1 521 qualifications Qualit'ENR enregistrées en Rhône-Alpes à la fin du 4ème trimestre 2012

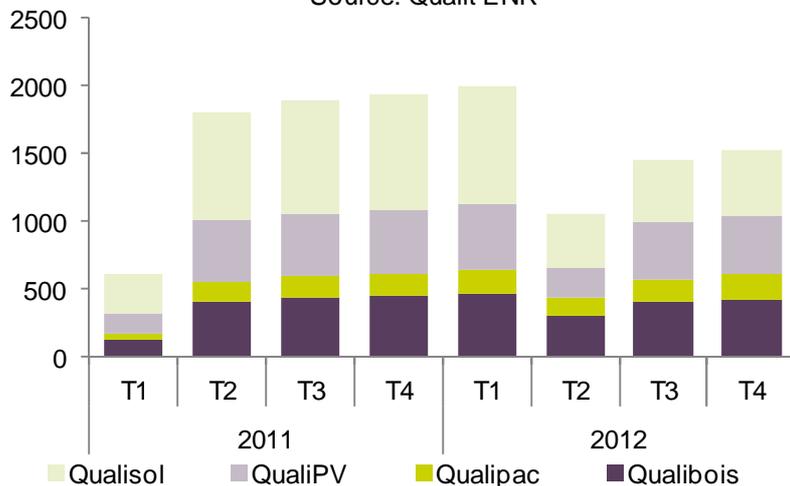
Qualifications Qualit'ENR Source: Qualit'ENR	Nb qualifications enregistrées à la fin du T3 2012	Nb qualifications enregistrées à la fin du T4 2012	Evolution
TOTAL	1 454	1 521	+5%
Qualibois	402	428	+6%
QualiPV	424	423	-0%
Qualisol	462	488	+6%
QualiPAC	166	182	+10%

A la fin du 4^{ème} trimestre 2012, Rhône-Alpes compte 1 521 qualifications Qualit'ENR, soit 5% de plus qu'au trimestre précédent.

La qualification QualiPAC affiche la plus forte progression (+10%). La qualification QualiPV, quant à elle, reste stable.

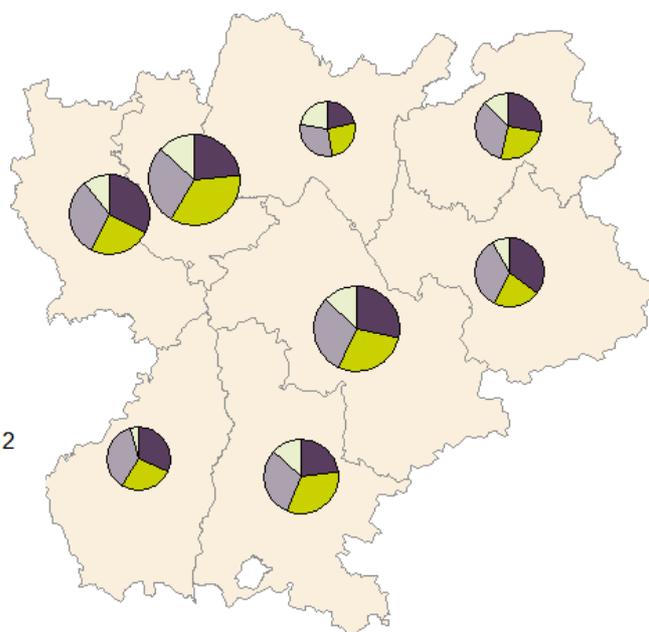
Evolution des qualifications Qualit'ENR enregistrées à la fin de chaque trimestre dans la région

Source: Qualit'ENR



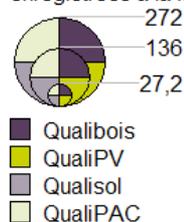
Répartition des qualifications Qualit'ENR enregistrées en Rhône-Alpes à la fin du 4ème trimestre 2012

Source : Qualit'ENR



Le Rhône présente le plus grand nombre de qualifications Qualit'ENR (272) et devance ainsi l'Isère (244) et la Loire (218). Le département est ainsi premier en nombre de qualifications QualiPAC, QualiPV et Qualisol. En ce qui concerne la qualification Qualibois, c'est la Loire qui occupe le premier rang.

Répartition des qualifications Qualit'ENR enregistrées à la fin du 4ème trimestre 2012



Association fondée en 2006, Qualit'ENR regroupe les principaux installateurs d'énergies renouvelables pour promouvoir la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Elle gère 4 appellations (labels) : Qualisol (pour eau chaude solaire et chauffage solaire), QualiPV (pour électricité solaire), Qualibois (pour chauffage Bois Energie) et QualiPAC (Chauffage aérothermie et géothermie depuis 2010).

Désormais depuis novembre 2011, ces 4 appellations font partie des 8 signes de qualité officiellement reconnus par les pouvoirs publics (Etat et ADEME), sous la nouvelle mention « Reconnu Grenelle Environnement ».

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2011, on dénombre 51 000 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production, hors auto-entrepreneurs) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 59% n'ont pas de salarié.

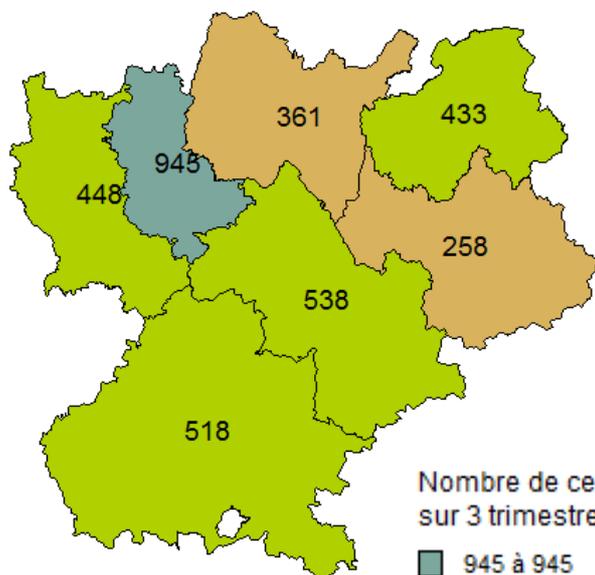
3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

> 3 501 certifications Qualibat enregistrées* en Rhône-Alpes sur 3 trimestres cumulés en 2012

Certifications Qualibat Source : QUALIBAT	3 trim. 2011	3 trim. 2012	Evolution 3 trim. 2011/ 3 trim. 2012
Nb de certifications Qualibat enregistrées*	3 525	3 501	-1%
dont nouvelles certifications	172	185	+8%

3 501 certifications Qualibat ont été enregistrées en Rhône-Alpes de début janvier à fin septembre 2012, soit un repli de 1% par rapport à l'an passé sur la même période. En revanche, on compte 185 nouvelles entreprises certifiées, soit 8% de plus que l'an passé.

Nombre de certifications Qualibat enregistrées* en Rhône-Alpes
Source : Qualibat



Nombre de certifications Qualibat enregistrées sur 3 trimestres en 2012



Les certifications Qualibat permettent de valider les compétences des professionnels chargés de la réalisation des travaux, et d'aider leurs clients à les reconnaître et à les sélectionner. Ces certifications portent sur les filières du photovoltaïque, du solaire thermique, de la géothermie, de l'aérothermie et du bois-énergie. A ce jour, près de 33 000 entreprises sont titulaires d'un certificat QUALIBAT.

En janvier 2013, la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) et Qualibat ont signé une « convention de partenariat » afin de « développer le professionnalisme des entreprises de construction [...] ». Et ce, en vue de promouvoir l'efficacité énergétique des logements ».

Source : QUALIBAT

> 252 éco-artisans en Rhône-Alpes à la fin du 4ème trimestre 2012

Eco-artisans (cumul) Source : CAPEB Rhône-Alpes	Bilan au T3 2012*	Bilan au T4 2012	Evolution
Nb d'éco-artisans	236	252	+7%

* estimation CERA

Au 31 décembre 2012, la région Rhône-Alpes compte 252 Eco-artisans, en progression de 7% par rapport au trimestre précédent.

Nombre cumulé d'éco-artisans en Rhône-Alpes par trimestre

Source : CAPEB Rhône-Alpes



En février 2012, la CAPEB a présenté une nouvelle offre ECO Rénovation®. Portée par les ECO Artisans, elle permettra de proposer aux clients une offre globale regroupant plusieurs entreprises via un seul interlocuteur. L'ECO Rénovation® est également ouverte aux artisans engagés dans la formation FEE Bat. L'objectif est de permettre aux particuliers de réaliser des travaux conformes aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Source : CAPEB

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2011, on dénombre 51 000 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production, hors auto-entrepreneurs) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 59% n'ont pas de salarié.

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

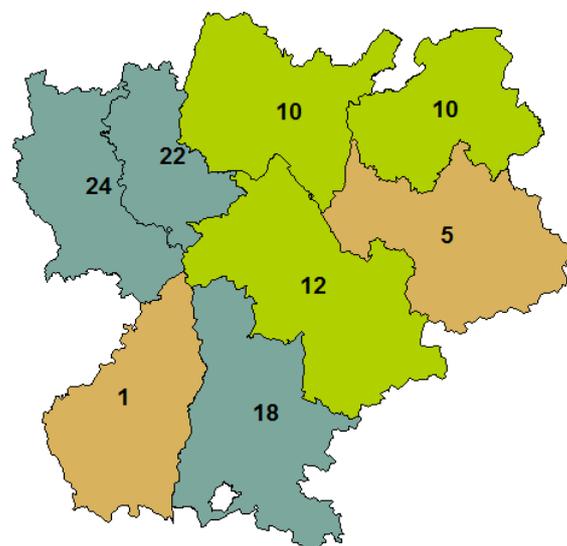
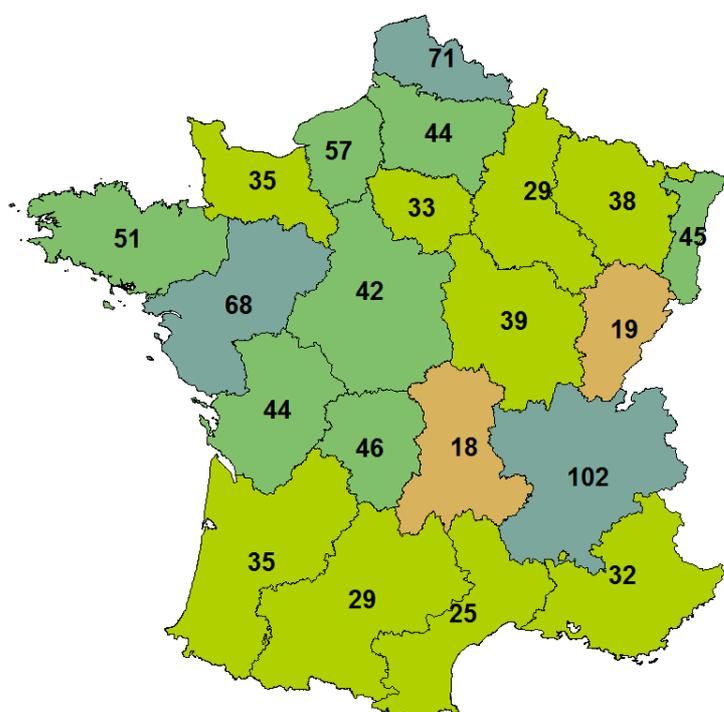
> 102 entreprises Pros de la performance énergétique en Rhône-Alpes à la fin du 4ème trimestre 2012

Pros de la performance énerg. (cumul) Source: FFB	Bilan au T3 2012	Bilan au T4 2012	Evol. T3/T2 2012
Nb d'entreprises Pros de la performance énergétique	101	102	+1%

Au cours du 4^{ème} trimestre 2012, seule une nouvelle entreprise rhônalpine a obtenu l'usage de la marque Pros de la performance énergétique®. Les 102 Pros de la performance en Rhône-Alpes représentent 11% des pros enregistrés en France.

Répartition du nombre cumulé des Pros de la performance énergétique à la fin du 4ème trimestre 2012

Unité: nombre de Pros de la performance énergétique -Source: FFB



Nombre cumulé de Pros de la performance énergétique

- 18 à 24
- 10 à 18
- 1 à 10

Nombre cumulé de Pros de la performance énergétique

- 68 à 102
- 42 à 68
- 25 à 42
- 0 à 25

La Loire compte le plus grand nombre de Pros de la performance de la région (24) et devance ainsi les département du Rhône (22) et de la Drôme (18). A l'inverse, seule une entreprise ardéchoise bénéficie de l'usage de la marque.

« Les Pros de la performance énergétique® » est une marque déposée par la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et destinée à accompagner les professionnels adhérents à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Depuis novembre 2011, la marque bénéficie de la mention «Reconnu Grenelle Environnement».

A compter du 1^{er} janvier 2014, seuls les particuliers faisant appel à une entreprise compétente pour améliorer la performance énergétique de leur logement avec la mention « Reconnu Grenelle Environnement », pourront bénéficier des aides de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique.

Source : <http://www.performance-energetique.lebatiment.fr>

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2011, on dénombre près de 51 000 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production, hors auto-entrepreneurs) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 59% n'ont pas de salarié.

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

> 26 entreprises certifiées Chaleur Bois Qualité Plus en Rhône-Alpes

<i>Certification Chaleur Bois Qualité Plus</i> <i>Source: FIBRA</i>	Bilan fin 2012	Evol 2011/ 2012
Nombre d'entreprises certifiées	26	+3ent.

A la fin de l'année 2012, 26 entreprises certifiées Chaleur Bois Qualité Plus ont été recensées en Rhône-Alpes, soit 3 de plus que l'an passé.

Ayant identifié deux besoins essentiels, la qualification des combustibles « bois déchiquetés » et la sécurisation des filières d'approvisionnement, FIBOIS Ardèche-Drôme a engagé depuis 3 ans une démarche de certification en collaboration avec l'AFAQ : Service Confiance®.

Ce référentiel intègre sept engagements de service proposés aux utilisateurs de combustibles bois pour chaufferies automatiques. L'objectif de cette certification est de contribuer notamment à une meilleure sécurisation de l'approvisionnement des chaudières bois. Le respect des engagements de service, contrôlé chaque année permet de professionnaliser le marché du bois énergie, en reflétant le niveau de performance du fournisseur.

La certification a évolué en 2006 : appelée maintenant « Chaleur Bois Qualité + », elle est gérée par FIBOIS Ardèche-Drôme, FIBRA et une structure de pilotage. L'organisme de certification AFAQ-AFNOR certifie l'application du référentiel par l'audit de la structure de pilotage et un échantillon d'entreprises. Il s'agit désormais d'une certification multi-sites.

Source : FIBRA

> 16 entreprises certifiées Rhône-Alpes Bois Bûche

<i>Marque Rhône-Alpes Bois Bûche</i> <i>Source: FIBRA</i>	Bilan fin 2012	Evol 2011/ 2012
Nombre d'entreprises certifiées	16	+1ent.

A la fin de l'année 2012 16 entreprises certifiées Rhône-Alpes Bois Bûche ont été recensées dans la région, soit une de plus qu'à la fin de l'année 2011.

La marque **Rhône-Alpes Bois Bûche** permet d'identifier les professionnels rhônalpins du bois de chauffage engagés dans une démarche de qualité des produits.

En particulier :

- Le fournisseur Rhône-Alpes Bois Bûche® indique obligatoirement l'humidité du bois livré. Il dispose d'un humidimètre qui permet au consommateur de contrôler s'il le souhaite cette information;
- Il s'engage à informer le consommateur sur les essences qui composent sa livraison. Il peut également le conseiller dans le choix (essence et longueur) du bois le plus approprié à ses modes de consommation;
- Il édite systématiquement une facture détaillée, respecte les conditions légales d'exercice de son métier, s'engage à promouvoir un bois bûche récolté selon les principes de gestion durable et s'inscrit pleinement dans le développement économique du territoire.

Source : FIBRA

4. Quels sont les signes d'adaptation de la maîtrise d'œuvre ?

➤ 36 bureaux d'études rhônalpins ont obtenu une qualification OPQIBI en lien avec la construction durable

Nombre de bureaux d'études qualifiés en janvier 2013 <i>Source : OPQIBI, 01/01/2013</i>		RA	France	Part RA/ France
AMO	AMO en développement durable	5	27	19%
	AMO en Qualité Environnementale des Opérations	2	21	10%
Ingénierie des ouvrages et systèmes de bâtiment	Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)	22	136	16%
	Développement durable en bâtiment	3	22	14%
	Diagnostic en réutilisation-réhabilitation des ouvrages de bâtiment	2	24	8%
Programmation	Programmation en développement durable	2	14	14%
TOTAL		36	244	15%

La région Rhône-Alpes compte 36 bureaux d'études disposant d'une qualification OPQIBI en lien avec la construction durable, et représente ainsi 15% des bureaux d'études qualifiés en France.

La qualification « Audit Énergétique des bâtiments (tertiaires et /ou habitations collectives) » est la plus répandue dans la région, et concerne 22 bureaux d'études.

L'OPQIBI, Organisme de Qualification de l'Ingénierie, a été créé le 3 janvier 1969 à l'initiative de 3 syndicats professionnels de l'Ingénierie : la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France (CICF), la Fédération des Professionnels de l'Ingénierie (SYNTEC-INGENIERIE) et le Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens en Aménagement (SNITA).

L'OPQIBI délivre des certificats de qualification aux prestataires exerçant l'ingénierie, à titre principal ou accessoire, dans les domaines suivants : Bâtiment , Infrastructure, Energie, Environnement , Industrie et Loisirs - Culture – Tourisme.

La qualification attribuée par l'OPQIBI a pour objet de reconnaître la compétence et le professionnalisme de toute structure titulaire de contrats d'ingénierie : Ingénieurs-conseils, bureaux d'études, sociétés d'ingénierie, etc. Elle atteste de la capacité d'une structure à réaliser, à la satisfaction de clients, une prestation déterminée.

Source : OPQIBI

➤ 25 Experts en Rénovation Énergétique en Rhône-Alpes

Nombre d'Experts en Rénovation Énergétique <i>Source : www.icert.fr, novembre 2012</i>	RA	France	Part RA/ France
Nombre d'ERE	25	271	9%

À la fin du mois de novembre 2012, Rhône-Alpes compte 25 Experts en Rénovation Énergétique, sur les 271 comptabilisés dans toute la France.

Un Expert en Rénovation Énergétique (ERE) se positionne comme un partenaire privilégié de Promotelec pour porter la Labellisation Rénovation Énergétique. Ses compétences sont reconnues à travers un partenariat entre Promotelec et un organisme tiers accrédité (I.CERT). Sa mission consiste à assurer un rôle de conseil auprès des clients maîtres d'ouvrage désireux de réduire les consommations énergétiques de leurs biens et nécessite par conséquent des connaissances transversales sur les différents corps d'état du bâtiment (enveloppe, systèmes, matériaux, etc.).

Source : I.CERT et Promotelec

5. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les marchés de la climatisation du petit tertiaire et commercial en France

Marché de la climatisation du petit tertiaire et commercial (en unités) Source: PAC&Clim'Info*	Janvier-Août 2011	Janvier-Août 2012	Evolution Jan-Août 2012 / Jan-Août 2011
Systèmes DRV (à débit de réfrigérant variable)	10 425	10 115	-3,0%

Aucun chiffre fiable n'est disponible quant au marché des climatiseurs toiture (rooftop). Selon PAC & Clim'info, le marché serait néanmoins en légère progression par rapport à l'an dernier.

Malgré une conjoncture difficile, le marché des DRV ne baisse de 1% sur le second quadrimestre 2012 (d'avril à fin août) et reste sur des quantités élevées.

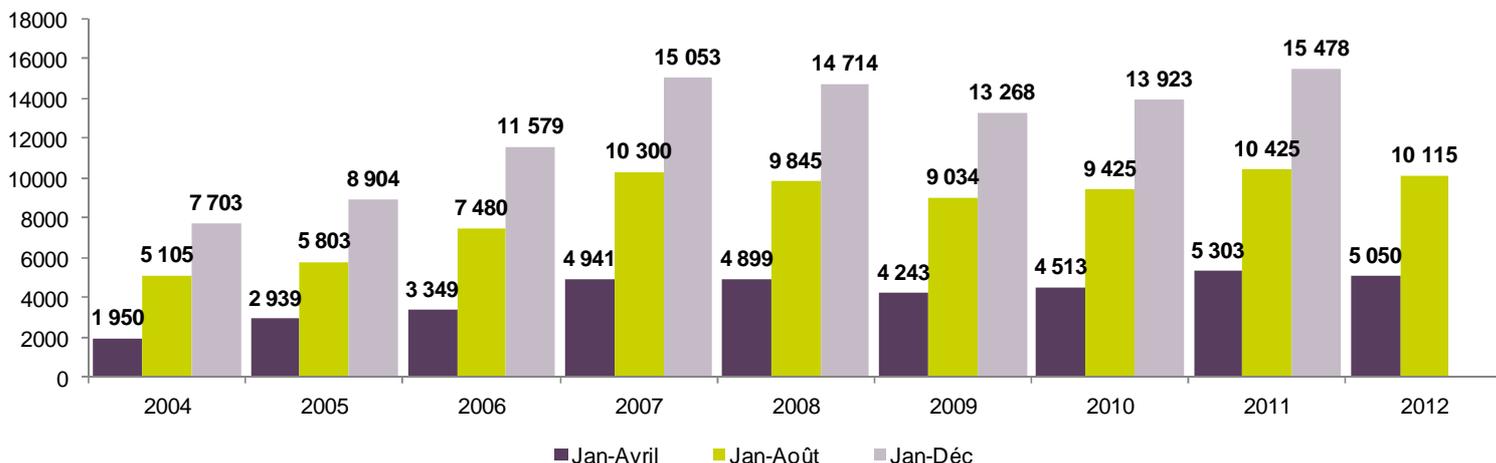
En ce qui concerne les puissances, le cœur du marché reste sur les gammes de 6 à 10 CV (soit 50% du marché). Toutes les tranches évoluent de façon identique.

Le marché tertiaire et commercial se comporte donc bien sur les 2 premiers quadrimestres malgré la situation économique.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

Evolution du marché des systèmes DRV (à débit réfrigérant variable) en France

Source : PAC & Clim'Info



La climatisation du petit tertiaire et commercial

- Un climatiseur toiture (rooftop) est une unité de climatisation compacte destinée à être placée en toiture du local à climatiser. Ce type de climatiseur est courant dans les installations industrielles et les centres commerciaux en France.
- Les systèmes de climatisation DRV (à Débit Réfrigérant variable) permettent de transporter les calories/frigorifiques d'une unité extérieure vers plusieurs unités intérieures en régulant le débit de fluide frigorigène utilisé par chaque unité intérieure et nécessaire pour traiter un local à climatiser. Les systèmes DRV sont caractérisés par une grande efficacité énergétique.

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

5. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

- Les marchés de la climatisation du grand tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et des salles propres en France

Marché de la climatisation du gd tertiaire, hospitalier, industrie, et salles propres (en unités) Source: PAC & Clim'Info*	Janvier-Août 2011	Janvier-Août 2012	Evolution Jan-Avril 2012 / Jan-Avril 2011
Centrales de traitement de l'air	6 498	6 639	+2,2%

Progression des ventes de centrales de traitement de l'air

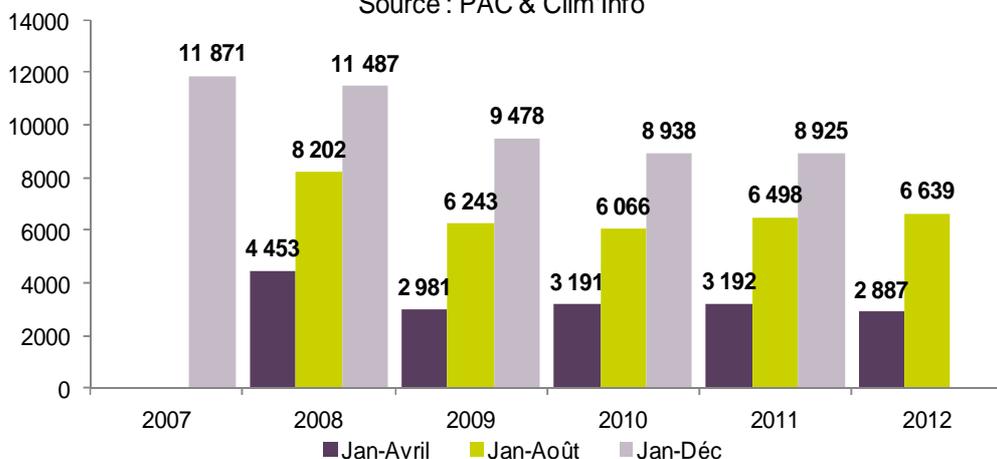
Le nombre de centrales de traitement de l'air vendues entre janvier et août 2012 s'élève à 6 639, soit une progression de 2,2% par rapport à la même période en 2011.

Le cœur de gamme progresse de 5,5% en nombre d'appareils. En revanche, les petites unités, caractéristiques du tertiaire et du marché de la rénovation stagnent. Les ventes des gros appareils, typiques du marché de l'industrie ou du gros tertiaire, ralentissent.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

Evolution du marché des centrales de traitement d'air en France

Source : PAC & Clim'Info



- Le marché des pompes à chaleur Air/Air en France

Marché des pompes à chaleur air/air (en unités) - Source: PAC&Clim'info*	Janvier-Août 2011	Janvier-Août 2012	Evolution Jan-Août 2012 / Jan-Août 2011
Pompes à chaleur Air/Air	273 178	238 208	-12,8%
Monosplits	204 649	183 353	-10,4%
Multi-splits	68 529	54 855	-20,0%

A la fin du mois d'août 2012, le marché global du split comptabilise 238 208 pièces, soit un recul de 13% par rapport à la même période l'année dernière. Avec une telle baisse, le marché s'approche des volumes de 2009, année la plus basse sur les six dernières années.

La baisse est plus particulièrement marquée sur le marché du multi-split (-20% à fin août). Les monosplits connaissent quant à eux une baisse de 10%.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

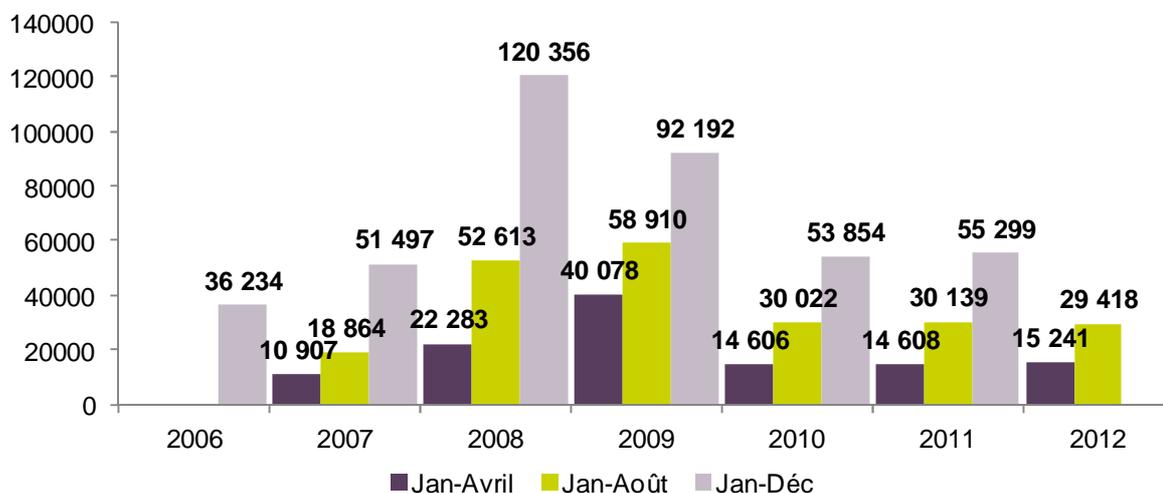
5. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Le marché des pompes à chaleur aérothermiques Air/Eau en France

Marché des pompes à chaleur air/eau (en unités) - Source: PAC&Clim'Info*	Janvier- Août 2011	Janvier- Août 2012	Evolution Jan-Août 2012 / Jan-Août 2011
Pompes à chaleur Air/Eau	30 139	29 418	-2,4%
Monoblocs	5 726	5 004	-12,6%
Biblocs	24 413	24 414	+0,0%

Les ventes des pompes à chaleur air/eau diminuent de 2,4% sur la période Janvier-Août 2012, par rapport à la même période l'année précédente.

Evolution du marché des pompes à chaleur air/eau en France
Source: PAC & Clim'Info



Après avoir connu une hausse de 4% sur la période janvier-avril 2012, le marché des pompes à chaleur air/eau est en baisse de 9% sur la période mai/août 2012. Les PAC monoblocs connaissent toujours une baisse (-12,6% à fin août 2012), même si elle est moindre par rapport à janvier/avril. On remarque même une hausse de 20% sur la période mai/août.

Par rapport à l'an passé, les PAC biblocs sont stables sur la période janvier/août, mais ils diminuent de 14% sur la période mai/août. Au global le marché est à nouveau en baisse de 2,4% sur la période janvier/août, ce qui ne semble pas rassurant pour la dernière période de 2012.

Le marché des PAC air/eau est principalement porté par la construction neuve. En effet les petites puissances de 5 à 10 kW tout confondu sont en hausse de 5% tandis que les PAC air/eau de 11 à 20 kW sont en baisse de 7%. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, les pompes à chaleur air/eau haute température (>60°C) sont stables sur la période janvier/août 2012. Les PAC Haute température représentent 25% du total à fin août 2012.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

Le marché des pompes à chaleur Air/Eau

- La pompe à chaleur AIR / EAU récupère la chaleur de l'extérieur et la transfère à un niveau de température plus élevé dans le circuit d'eau chaude de l'installation du chauffage. Elle est généralement installée en extérieur. Le coefficient de performance chute quand la température devient faible et inférieure à zéro. Un appoint complémentaire : électricité, bois, ..., sera sollicité lorsque les températures deviendront négative (inf à 0°C).

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

IV. Dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes

+3%

Evolution trimestrielle de la puissance solaire photovoltaïque raccordée - au 3ème trimestre 2012

+1%

Evolution trimestrielle de la puissance solaire photovoltaïque raccordée des petites installations (< ou = à 3kW) - au 3ème trimestre 2012

Pour mémoire

226 744 m²

Surface installée d'équipements solaires thermiques en Rhône-Alpes en 2011

1 249

Nombre de chaufferies bois collectives installées en Rhône-Alpes en 2011

4 074

Nombre de chaudières bois individuelles installées en Rhône-Alpes en 2010

1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque ?

> Le parc photovoltaïque rhônalpain représente une puissance de 251 MW à la fin du 3ème trimestre 2012

Puissance raccordée en MW en Rhône-Alpes (cumul) Source: SOeS	Bilan fin T2 2012	Bilan fin T3 2012*	Evol. T2/T3 2012
Puissance totale raccordée	244 MW	251 MW	+3%
Installations de puissance < ou = 3kW	87 MW	88 MW	+1%
Installations de puissance > 3kW	156 MW	163 MW	+4%

* Données du 3ème trimestre 2012 provisoires

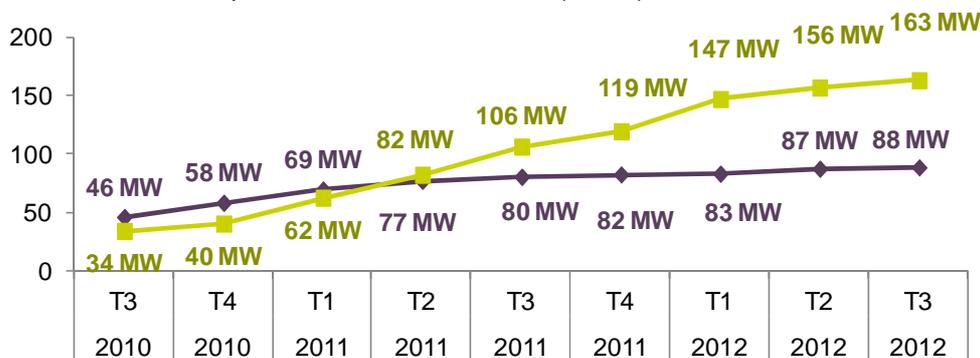
Le développement du parc photovoltaïque ralentit au 3ème trimestre 2012

La puissance totale raccordée en Rhône-Alpes a progressé de 3% au cours du 3ème trimestre 2012 pour s'établir à 251 MW. Cette progression est moins marquée qu'aux trimestres précédents (+6% au T2 et +14% au T1).

Le ralentissement du parc s'observe en particulier parmi les petites installations (de puissance inférieure ou égale à 3 kW) dont la puissance totale ne progresse que de 1%, contre +4% pour les installations de puissance supérieure.

Evolution du parc photovoltaïque

Unité : puissance raccordée en MW (cumul) - Source : SOeS



◆ Installations de puissance < ou = à 3 kW ■ Installations de puissance > à 3 kW

Modification du cadre réglementaire en 2012 pour les installations supérieures à 250 kWc

Trois décrets publiés en décembre 2011 viennent modifier le cadre réglementaire des installations supérieures à 250 kWc. Ils sont pris en application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle II.

- **Décret n° 2011-1893** du 14 décembre 2011 modifiant le décret n° 2000-877 du 7 septembre 2000 relatif à l'autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité.

Ce décret met en œuvre la suppression du régime de déclaration et définit le régime d'autorisation d'office en fixant un seuil de puissance, dans le cas des installations photovoltaïques, à 12 MW. Ainsi, les installations supérieures à 250 kWc ne doivent plus faire l'objet d'une déclaration d'exploiter.

Entrée en vigueur : le 1er janvier 2012.

- **Décret n° 2011-2018** du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.

- **Décret n° 2011-2019** du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.

Ces deux décrets concernent les installations photovoltaïques au sol supérieures à 250 kWc pour lesquelles une étude d'impact, une enquête publique et un permis de construire sont obligatoires.

Entrée en vigueur : à compter du 1er juin 2012 (date de dépôt des dossiers ou de l'ouverture de l'enquête publique).

Source : <http://www.photovoltaique.info/>

kWc : kiloWatt-crête
MW : mégawatt

1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque ?

Installation raccordées au 30 sept 2012 Source: SOeS	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes/France	Rang de Rhône-Alpes/France
Puissance totale raccordée	251 MW	3 621 MW	7%	5
dont installations de puissance < ou = 3kW	88 MW	623 MW	14%	1
Nombre total d'installations	36 461	267 519	14%	1
dont installations de puissance < ou = 3kW	33 373	234 820	14%	1

Données provisoires

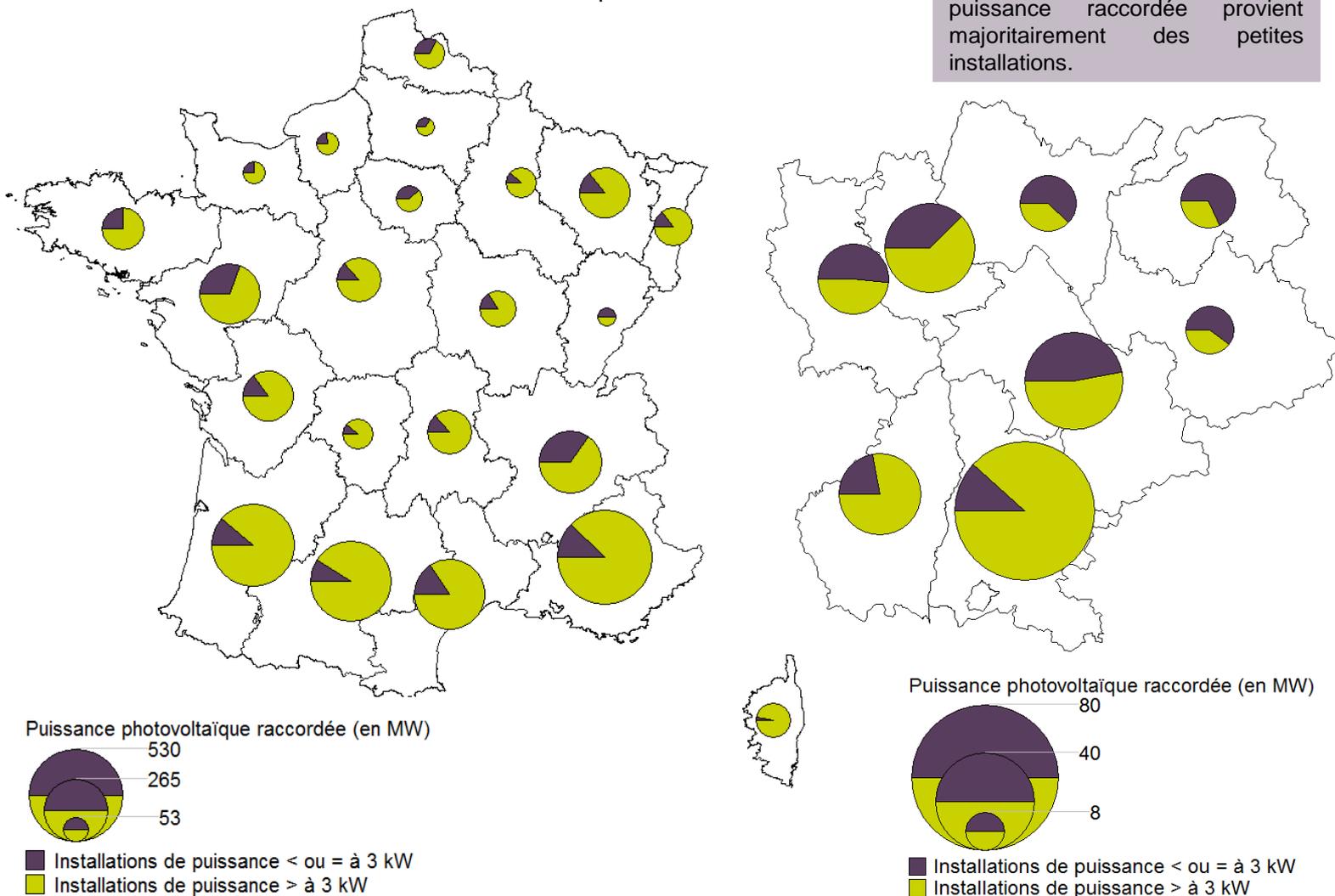
Rhône-Alpes reste au 1^{er} rang en nombre d'installations à la fin du 1^{er} trimestre 2012

Avec une puissance totale raccordée de 223 MW, la région Rhône-Alpes figure au 5^{ème} rang des régions françaises, toutes installations confondues.

La région est numéro 1 en ce qui concerne la puissance raccordée des installations de puissance inférieure ou égale à 3kW. Elle est également la 1^{ère} en nombre total d'installations, toutes installations confondues. Dans l'Ain, la Loire, la Savoie et la Haute-Savoie, la puissance raccordée provient majoritairement des petites installations.

Puissance photovoltaïque raccordée à la fin du 3^{ème} trimestre 2012

Unité: kW - Source : SOeS d'après ERDF et RTE



Mesures d'urgence pour la relance de la filière photovoltaïque française

Le 7 janvier 2013, Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a présenté un ensemble de mesures visant à atteindre le développement annuel d'au moins 1 000 mégawatts de projets solaires en France en 2013, conformément aux décisions prises dans le cadre de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers. Le gouvernement a décidé ainsi de doubler les volumes cibles pour le photovoltaïque (1000 mégawatts/an) comparé aux mesures prises suite au Grenelle de l'environnement par le précédent Gouvernement (500 mégawatts/an).

2. Comment progresse le marché du solaire thermique ?

➤ 226 744 m² d'équipements solaires thermiques installés en Rhône-Alpes en 2010

Type d'équipements Unité : m ² Source : OREGES	Surface installée
Solaire thermique	226 744
Chauffe eau solaire individuel	64 177
Chauffe eau solaire collectif	45 736
Système solaire combiné individuel	32 390
Système solaire combiné collectif	5 061
Plancher solaire individuel	8 654
Plancher solaire collectif	1 724
Piscine solaire	4 302
Séchage solaire des fourrages	64 673
Autres	27

La principale source de données concernant le solaire thermique est celle de la base de subventions accordées par la région Rhône-Alpes. En effet, aucun dispositif réglementaire ne permet de recenser actuellement, de façon exhaustive, les installations présentes sur un territoire.

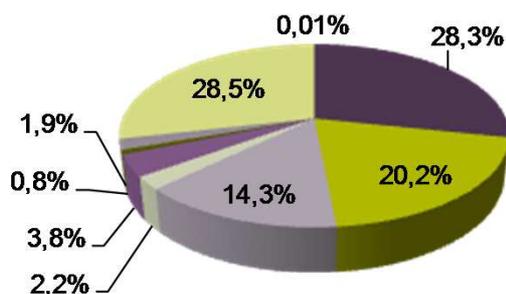
Le réseau IERA, fédérant les Espaces Info Energie de Rhône-Alpes, contribue à fiabiliser et compléter cette base de données.

Source : OREGES

Surface installée en Rhône-Alpes des équipements en solaire thermique en 2010

Unité : m² de surface installée - Source : OREGES

- Chauffe eau solaire individuel
- Chauffe eau solaire collectif
- Système solaire combiné individuel
- Système solaire combiné collectif
- Plancher solaire individuel
- Plancher solaire collectif
- Piscine solaire
- Séchage solaire des fourrages
- Autres



En 2010, la surface d'équipements solaires thermiques installée en Rhône-Alpes s'élevait à 226 744 m², dont 48,5% de chauffe-eau solaires (individuels et collectifs confondus).

Avec 47 120 m² de surface installée, la Haute-Savoie est le département le mieux pourvu en équipements solaires thermiques. Elle est suivie de la Savoie (41 540m²) et du Rhône (35 572 m²). A l'inverse, l'Ain présente la plus petite surface installée (10 679 m²).

3. Comment progressent les autres marchés des énergies renouvelables ?

> 1 249 chaufferies bois collectives installées en Rhône-Alpes en 2011

Nombre de chaufferies collectives, et puissance installée (en kW) en Rhône-Alpes en 2011 Source : OREGES	Nombre d'installations	Puissance installée
Chaufferie bois collective	1 249	327 303

Le nombre de chaufferies bois collectives installées en Rhône-Alpes s'élevait à 1 249 en 2011 pour une puissance installée de 327 303 kW.

> 4 074 chaudières bois individuelles cumlées en Rhône-Alpes en 2010

Nombre de chaudières bois individuelles installées (cumulées) et puissance (en kW) en Rhône-Alpes en 2010 Source : OREGES	Nombre d'installations	Puissance installée
Chaudières bois individuelles	4 074	99 886

En 2010, en Rhône-Alpes, le nombre de chaudières bois individuelles s'élevait à 4 074. La puissance installée s'élevait à 99 886 kW.

Les données relatives à la filière bois-énergie en Rhône-Alpes

La filière bois-énergie est très diverse. On l'analyse généralement suivant le type de maître d'ouvrage ou d'exploitant des équipements de production d'énergie (il s'agit essentiellement de chaleur, mais des installations de production d'électricité à partir du bois peuvent également être envisagées).

Les différents acteurs de la filière en Rhône-Alpes retiennent les catégories suivantes :

- Domestique : le bois est fortement utilisé pour produire de l'énergie (principalement pour se chauffer) dans le secteur domestique. Ceci recouvre cependant deux réalités complètement différentes: les chaufferies automatiques (alimentées par exemple par des granulés ou des plaquettes forestières), et les autres équipements de type poêles, cheminées (on parle alors de « bois-bûche »).
- Industrie / Entreprise : il s'agit d'équipements mis en place par le secteur privé.
- Collectif : il peut s'agir de projets portés par des collectivités (on parle alors de « collectif public »), par des bailleurs (publics ou privés), ou par du « collectif privé » (copropriétés, gîtes, etc...).

L'analyse des bases de données gérées par les différents acteurs régionaux montre une certaine difficulté à déterminer, pour certaines installations, si elles relèvent de la catégorie « individuel » ou « collectif privé ». Ainsi, certaines installations considérées comme « individuelles » par certains peuvent être qualifiées de « collectives » par d'autres. Les équipements correspondants sont souvent similaires.

Source OREGES

V. Baromètres départementaux

Des dynamiques départementales différentes par rapport à la dynamique régionale ...

Ain	<p>+ Forte dynamique sur les formations FEEBat, le nombre d'éco-PTZ et la puissance photovoltaïque</p> <p>- Pas de dynamique du label BBC dans le neuf et la rénovation</p>
Ardèche	<p>+ Forte dynamique sur le photovoltaïque (l'Ardèche est au 4^{ème} rang), sur la montée en compétences et sur les prêts accordés</p> <p>- Faible volume et pas de dynamique du label BBC dans le neuf et la rénovation</p>
Drôme	<p>+ La Drôme est au 1^{er} rang rhônalpin en termes de photovoltaïque</p> <p>- Une dynamique globalement moins favorable sur le département pour tous les indicateurs</p>
Isère	<p>+ Forte dynamique du label BBC sur le neuf pour les logements et les locaux et 1^{er} rang de l'Isère en considérant le nombre de label BBC rénovation</p> <p>- Dynamique moins favorable concernant le nombre d'éco-PTZ accordés et fort recul du nombre de stagiaires FEEBat</p>
Loire	<p>+ Forte dynamique des demandes de labellisation BBC dans le neuf et du dispositif éco-PLS</p> <p>- Pas de dynamique du label BBC rénovation et fort recul du nombre de stagiaires FEEBat</p>
Rhône	<p>+ Forte dynamique sur les éco-PTZ accordés</p> <p>- Dynamique moins favorable pour le label BBC dans le neuf et la rénovation et pour le photovoltaïque</p>
Savoie	<p>+ Forte dynamique sur le label BBC dans le neuf et la rénovation et sur les dispositifs d'aides</p> <p>- Pas de demande de labellisations BBC de locaux, fort recul du nombre de stagiaires FEEBat, et faible dynamique sur le photovoltaïque</p>
Haute-Savoie	<p>+ Forte dynamique sur le label BBC dans le neuf et la rénovation</p> <p>- Pas de demande de labellisations BBC de locaux, fort recul du nombre de stagiaires FEEBat, et faible dynamique sur les dispositifs d'aide et le photovoltaïque</p>

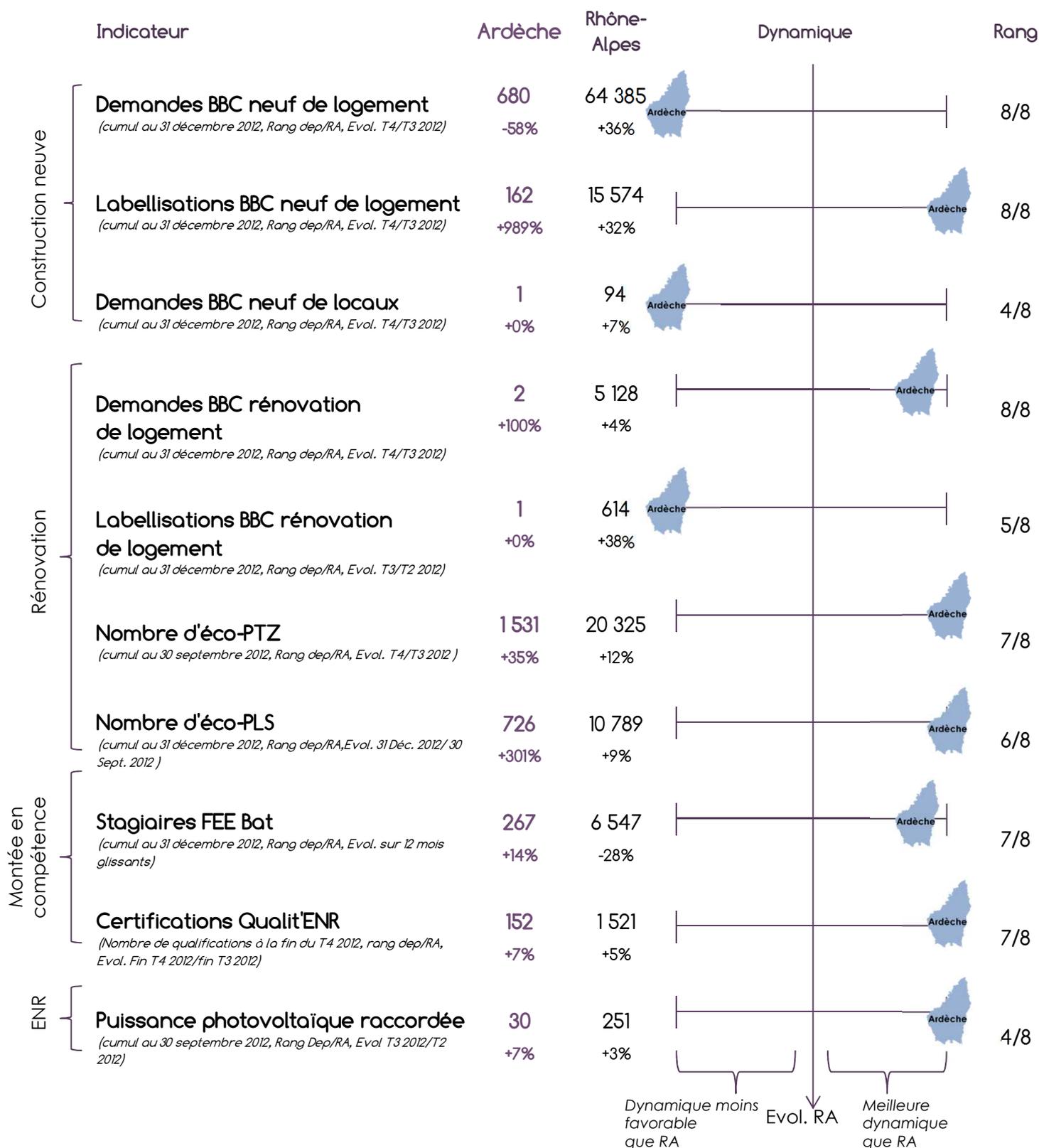
1. Dynamique de la construction durable dans le département de l'Ain

La dynamique de la construction durable dans l'Ain est un peu moins favorable que dans le reste de Rhône-Alpes en ce qui concerne les demandes et labellisations BBC de logements neufs. Le département affiche en outre les progressions les plus faibles de demandes de labellisation BBC de locaux et de logements rénovés. En revanche, sa dynamique est meilleure en ce qui concerne le nombre d'éco-PTZ, la puissance photovoltaïque et le nombre de stagiaires FEE Bat. Sur ce dernier indicateur, le département affiche la plus forte progression (+15%). La dynamique de la construction durable dans l'Ain suit celle du reste de la région en ce qui concerne les certifications Qualit'ENR.

	Indicateur	Ain	Rhône-Alpes	Dynamique	Rang
Construction neuve	Demandes BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	5163 +1%	64 385 +36%		4/8
	Labellisations BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	1 075 -10%	15 574 +32%		4/8
	Demandes BBC neuf de locaux <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	3 +0%	94 +7%		3/8
Rénovation	Demandes BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	170 +0%	5 128 +4%		7/8
	Labellisations BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T3/T2 2012)</i>	0 NS.	614 +38%		6/8
	Nombre d'éco-PTZ <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	2 097 +27%	20 325 +12%		5/8
Montée en compétence	Nombre d'éco-PLS <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. 31 Déc. 2012/ 30 Sept. 2012)</i>	459 +0%	10 789 +9%		7/8
	Stagiaires FEE Bat <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. sur 12 mois glissants)</i>	783 +15%	6 547 -28%		3/8
	Certifications Qualit'ENR <i>(Nombre de qualifications à la fin du T4 2012, rang dep/RA, Evol. Fin T4 2012/fin T3 2012)</i>	113 +5%	1 521 +5%		8/8
ENR	Puissance photovoltaïque raccordée <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang Dep/RA, Evol. T3 2012/T2 2012)</i>	16 +4%	251 +3%		6/8

2. Dynamique de la construction durable dans le département de l'Ardèche

L'Ardèche affiche les plus faibles progressions de la région en ce qui concerne les demandes de labellisation BBC de logements neufs et de locaux, et les labellisations BBC accordées pour logements rénovés. En revanche, le département présente les fortes progressions sur de nombreux indicateurs: labellisations BBC de logements neufs, nombre d'éco-PTZ et d'éco-PLS, certifications Qualit'ENR et puissance photovoltaïque. Sa dynamique est également plus favorable que la dynamique régionale quant aux demandes BBC de logements rénovés et le nombre de stagiaires FEE Bat.



3. Dynamique de la construction durable dans le département de la Drôme

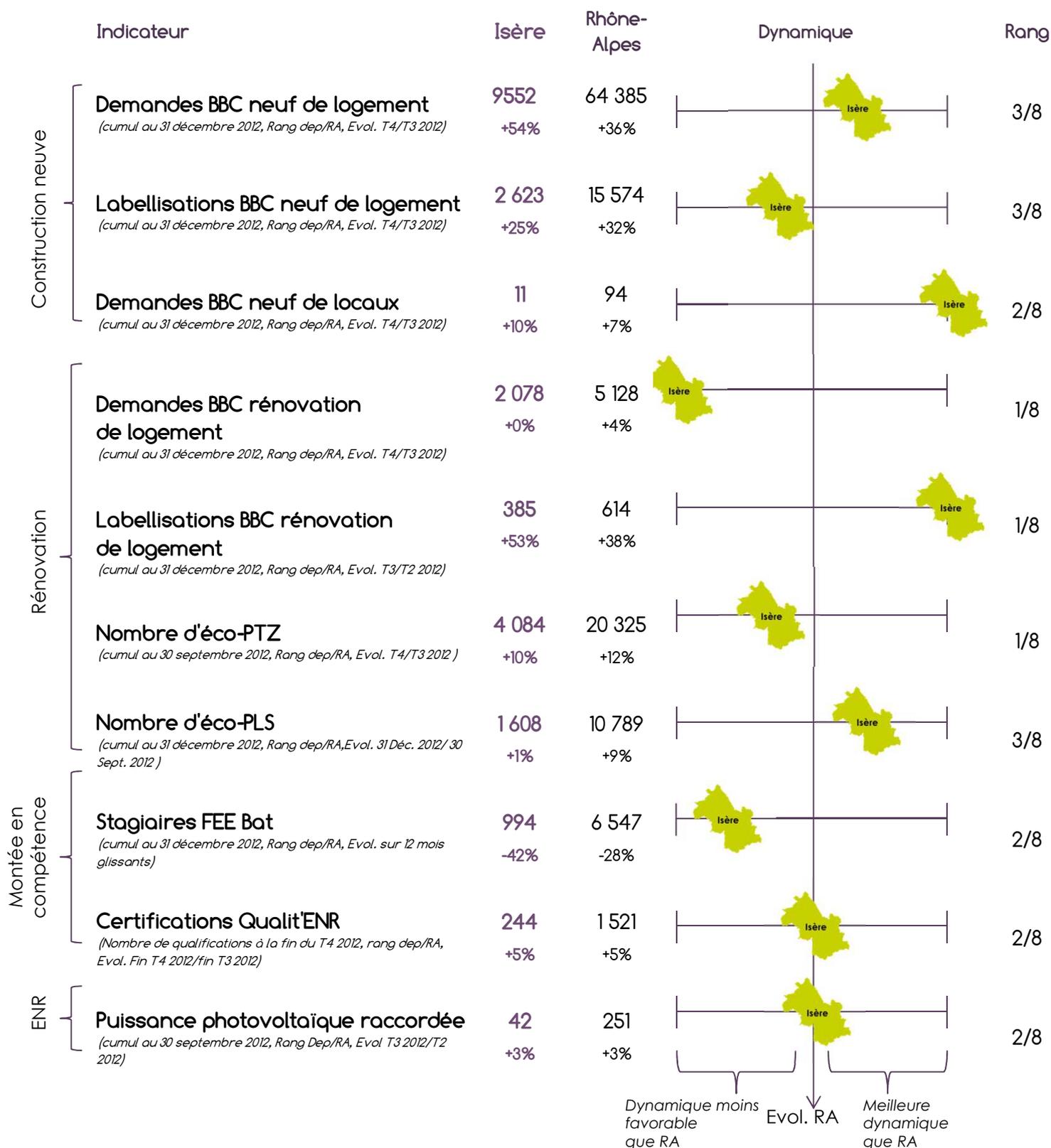
La Drôme présente une dynamique de la construction durable moins favorable que celle de l'ensemble de la région sur la plupart des indicateurs. Les plus faibles progressions de la région y sont notamment observées en ce qui concerne les labellisations BBC de logements rénovés, le nombre d'éco-PLS, les certifications Qualit'ENR ou encore la puissance photovoltaïque. En revanche, les labellisations BBC de logements neufs progressent de 50%, contre 32% seulement dans le reste de la région. Cette progression est toutefois à nuancer par le fait que sur cet indicateur, le département occupe le 7^{ème} rang et présente un cumul parmi les plus faibles de la région.

	Indicateur	Drôme	Rhône-Alpes	Dynamique	Rang
Construction neuve	Demandes BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	2320 -24%	64 385 +36%		7/8
	Labellisations BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	714 +50%	15 574 +32%		7/8
	Demandes BBC neuf de locaux <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	0 NS	94 +7%		5/8
Rénovation	Demandes BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	633 +1%	5 128 +4%		4/8
	Labellisations BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T3/T2 2012)</i>	22 +0%	614 +38%		4/8
	Nombre d'éco-PTZ <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	2 429 -2%	20 325 +12%		4/8
Montée en compétence	Nombre d'éco-PLS <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. 31 Déc. 2012/ 30 Sept. 2012)</i>	1 124 +0%	10 789 +9%		4/8
	Stagiaires FEE Bat <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. sur 12 mois glissants)</i>	162 -69%	6 547 -28%		8/8
	Certifications Qualit'ENR <i>(Nombre de qualifications à la fin du T4 2012, rang dep/RA, Evol. Fin T4 2012/fin T3 2012)</i>	193 +2%	1 521 +5%		4/8
ENR	Puissance photovoltaïque raccordée <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang Dep/RA, Evol T3 2012/T2 2012)</i>	77 +2%	251 +3%		1/8

Dynamique moins favorable que RA Evol. RA Meilleure dynamique que RA

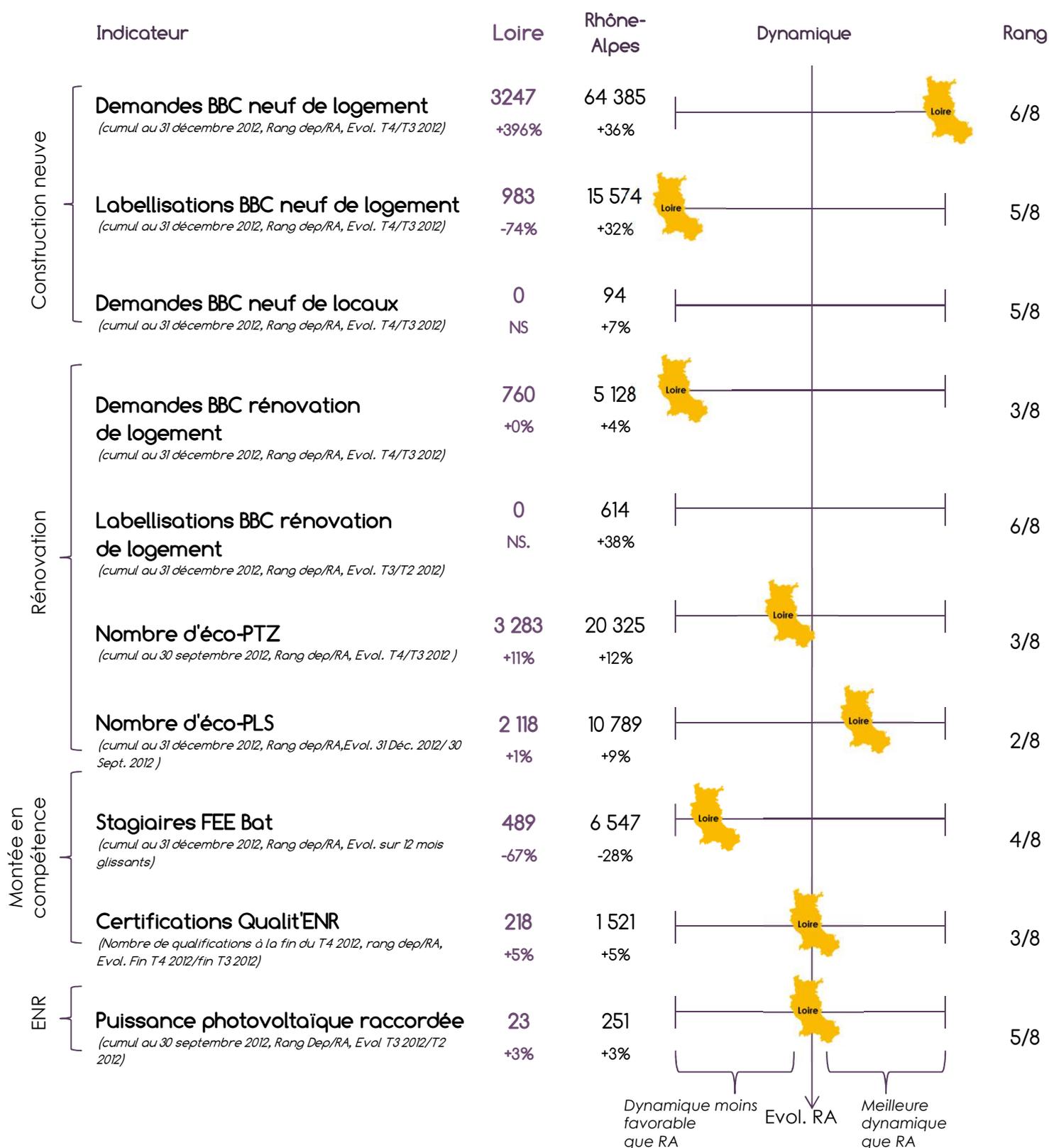
4. Dynamique de la construction durable dans le département de l'Isère

La dynamique de la construction durable de l'Isère est un peu moins favorable que celle du reste de la région en ce qui concerne les labellisations BBC accordées pour logements neufs, le nombre d'éco-PTZ et les stagiaires FEE Bat. En outre, comme dans d'autres départements de la région, la progression est nulle pour les demandes de labellisation BBC de logements rénovés. En revanche, les labellisations BBC de locaux et de logements rénovés affichent la plus forte progression observée dans la région. A noter, en outre, que le département occupe le 1^{er} rang des départements sur ce dernier indicateur.



5. Dynamique de la construction durable dans le département de la Loire

Les demandes de labellisations BBC pour logements neufs ont progressé de 396% au 4^{ème} trimestre. Si le département affiche la plus forte progression des demandes, en revanche, il présente la plus faible progression des labellisations accordées pour logements neufs. Les demandes de logements rénovés n'ont pas progressé non plus ce trimestre. En outre, le nombre de stagiaires FEE Bat a diminué de manière importante (-67%, contre -28% pour le reste de la région). La dynamique du département suit néanmoins celle de Rhône-Alpes pour ce qui est des éco-PTZ, des certifications Qualit'ENR ou encore de la puissance photovoltaïque raccordée. Enfin, elle est un peu meilleure quant aux éco-PLS.



6. Dynamique de la construction durable dans le département du Rhône

Le Rhône présente une dynamique de la construction durable plus favorable que le reste de la région en ce qui concerne les labellisations BBC de logements neufs, le dispositif Eco-PTZ et la formation FEE Bat. A l'inverse, sur les autres indicateurs, les progressions enregistrées sont plus faibles que sur la région. Le département affiche en particulier la plus faible progression de la puissance photovoltaïque raccordée.

	Indicateur	Rhône	Rhône-Alpes	Dynamique	Rang
Construction neuve	Demandes BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	26437 -5%	64 385 +36%		1/8
	Labellisations BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	6 244 +125%	15 574 +32%		1/8
	Demandes BBC neuf de locaux <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	44 +5%	94 +7%		1/8
Rénovation	Demandes BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	919 +0%	5 128 +4%		2/8
	Labellisations BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T3/T2 2012)</i>	166 +27%	614 +38%		2/8
	Nombre d'éco-PTZ <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	3 994 +33%	20 325 +12%		2/8
Montée en compétence	Nombre d'éco-PLS <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. 31 Déc. 2012/ 30 Sept. 2012)</i>	3 446 +4%	10 789 +9%		1/8
	Stagiaires FEE Bat <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. sur 12 mois glissants)</i>	3 020 -16%	6 547 -28%		1/8
	Certifications Qualit'ENR <i>(Nombre de qualifications à la fin du T4 2012, rang dep/RA, Evol. Fin T4 2012/fin T3 2012)</i>	272 +4%	1 521 +5%		1/8
ENR	Puissance photovoltaïque raccordée <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang Dep/RA, Evol T3 2012/T2 2012)</i>	36 +2%	251 +3%		3/8

Dynamique moins favorable que RA Evol. RA Meilleure dynamique que RA

7. Dynamique de la construction durable dans le département de la Savoie

La dynamique de la construction durable en Savoie est particulièrement favorable en rénovation, comme en témoignent les progressions de demandes BBC de logements rénovés, des éco-PTZ et des éco-PLS. La progression des demandes de labellisation BBC pour logements neufs y est également meilleure que sur l'ensemble de Rhône-Alpes. En revanche, sur les autres indicateurs, et en particulier sur la formation FEE Bat et la puissance photovoltaïque raccordée, la dynamique est moins favorable.

	Indicateur	Savoie	Rhône-Alpes	Dynamique	Rang
Construction neuve	Demandes BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	3494 +225%	64 385 +36%		5/8
	Labellisations BBC neuf de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	829 +9%	15 574 +32%		6/8
	Demandes BBC neuf de locaux <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	0 NS	94 +7%		5/8
Rénovation	Demandes BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	239 +17%	5 128 +4%		6/8
	Labellisations BBC rénovation de logement <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T3/T2 2012)</i>	0 NS.	614 +38%		6/8
	Nombre d'éco-PTZ <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang dep/RA, Evol. T4/T3 2012)</i>	1 279 +13%	20 325 +12%		8/8
Montée en compétence	Nombre d'éco-PLS <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. 31 Déc. 2012/ 30 Sept. 2012)</i>	1 096 +23%	10 789 +9%		5/8
	Stagiaires FEE Bat <i>(cumul au 31 décembre 2012, Rang dep/RA, Evol. sur 12 mois glissants)</i>	408 -84%	6 547 -28%		6/8
	Certifications Qualit'ENR <i>(Nombre de qualifications à la fin du T4 2012, rang dep/RA, Evol. Fin T4 2012/fin T3 2012)</i>	169 +3%	1 521 +5%		5/8
ENR	Puissance photovoltaïque raccordée <i>(cumul au 30 septembre 2012, Rang Dep/RA, Evol T3 2012/T2 2012)</i>	12 +2%	251 +3%		8/8

Dynamique moins favorable que RA Evol. RA Meilleure dynamique que RA

8. Dynamique de la construction durable dans le département de la Haute-Savoie

La Haute-Savoie, qui occupe le 2^{ème} rang en ce qui concerne le cumul des demandes BBC pour logements neufs, affiche également une progression de 116% de cet indicateur, soit l'une des plus élevées. Le département présente en outre la progression la plus rapide des demandes BBC de logements rénovés et des certifications Qualit'ENR. Sur les autres indicateurs, en revanche, les progressions sont plus faibles que sur l'ensemble de la région.



ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ANRU : Agence National pour la Rénovation Urbaine
BBC: Bâtiment basse consommation
CAPEB: Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
CEQUAMI: Certification Qualité en Maisons Individuelles
CERQUAL: Certification QUALITEL
CERTIVEA : Certification de bâtiments tertiaires
CGDD : Commissariat général au Développement durable
COBBAC : Conception de bâtiments à basse consommation ou passifs
DDT : Direction départementale des territoires
DGALN : Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
DPE: Diagnostic de Performance Energétique
DREAL: Direction Régionale de l'Equipement de l'Aménagement et du Logement
DRV: Débit Réfrigérant Variable
Eco-PLS: Eco Prêt Logement Social
Eco-PTZ: Eco Prêt à Taux Zéro
ECS: Eau Chaude Sanitaire
EDF : Electricité De France
EnR: Energies Renouvelables
ERDF : Electricité Réseau Distribution France
ERE : Expert en Rénovation Energétique
ERP : Etablissement Recevant du Public
FEE Bat: Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment
FFB: Fédération Française du Bâtiment
FIBRA : Fédération forêt-bois Rhône-Alpes
GES : Gaz à Effet de Serre
HPE: Haute Performance Energétique
HPE-EnR: Haute Performance Energétique Energies Renouvelables
HQE: Haute Qualité Environnementale
INSEE: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MEEDDM: Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
MEEDDTL : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et des Transports et du Logement
NF: Norme Française
OPATB : Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et Energétiques des Bâtiments
OPQIBI : Organisme Professionnel de Qualification de l'Ingénierie
OREGES: Observatoire de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre
PAC : Pompe à Chaleur
REBBAC : Rénovation de bâtiments à basse consommation d'énergie
RT : Réglementation Thermique
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SGFGAS: Société de Gestion de Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la Propriété
SHON: Surface Hors Œuvre Nette
SOeS: Service de l'Observation et des Statistiques
THPE: Très Haute Performance Energétique
THPE-EnR: Très Haute Performance Energétique Energies Renouvelables

...des membres de la CERA



Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes
Fédérations du Bâtiment et des Travaux Publics : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie



les **Chambres de Commerce et d'Industrie Rhône-Alpes**



Institut national de la statistique et des études économiques



...de la Région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes

...de l'ADEME

